Groupe espelia

espelia

Conseil pour
la performance publique

PAYS HOUDANAIS

Rapport d'analyse des offres améliorées

mars 25

Communauté de Communes du Pays Houdanais

Concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche « Pom'Cannelle » et du multi-accueil « La Souris Verte »

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

	Préambule	5
1.	**Méthodologie d'analyse**	7
2.	**Complétude des dossiers d'offres initiales**	8
3.	**Adéquation des moyens proposés aux objectifs du service**	10
3.1.	**Moyens humains prévus par le soumissionnaire**	10
3.1.1.	Equipes proposées	10
3.1.2.	Charges de personnel	13
3.1.3.	Personnel vacataire et en appui	14
3.2.	**Moyens matériels prévus par le soumissionnaire**	14
3.2.1.	Investissement	14
3.2.2.	Renouvellement	16
3.3.	**Politique de ressources humaines**	17
3.3.1.	La reprise du personnel	17
3.3.2.	Les grandes lignes de la politique de ressources humaines	18
3.3.3.	La politique de formation	20
3.4.	**Gestion des inscriptions, des attributions et admissions**	21
3.5.	**Gestion de la restauration**	23
3.6.	**Mesures mises en œuvre pour garantir la continuité du service public**	24
3.7.	**Indicateurs et outils de gestion proposés**	25
3.8.	**Fournisseurs prévus**	25
3.9.	**Organisation des relations entre l'exploitant et la Collectivité concédante**	26
4.	**Qualité du service proposé**	28
4.1.	**Qualité du projet d'établissement**	28
4.2.	**Conditions d'accueil des usagers**	32
4.2.1.	Modalités d'ouverture des structures	32
4.2.2.	Projet de règlement de fonctionnement	33
4.3.	**Qualité des animations**	34
4.4.	**Qualité de la restauration**	35
4.5.	**Engagements en matière de développement durable**	38
5.	**Intérêt de l'offre sur le plan financier**	42
5.1.	**Cohérence du compte d'exploitation prévisionnel**	42
5.1.1.	Analyse de l'équilibre financier	42
5.1.2.	Analyse des produits d'exploitation	43
5.1.3.	Analyse des charges d'exploitation	47
5.2.	**Engagements en matière de transparence financière**	49

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

SOMMAIRE

5.3. **Compensation pour obligation de service public et clause d'intéressement** 50
5.3.1. Compensation pour obligation de service public 50
5.3.2. Clause d'intéressement 50

6. Synthèse des offres 52

6.1. **People & Baby** 52
6.1.1. L'adéquations des moyens proposés aux objectifs du service 52
6.1.2. La qualité du service 52
6.1.3. L'intérêt sur le plan financier 52
6.2. **Croix Rouge Française** 53
6.2.1. L'adéquations des moyens proposés aux objectifs du service 53
6.2.2. La qualité du service 54
6.2.3. L'intérêt sur le plan financier 54
6.3. **La Maison Bleue** 54
6.3.1. L'adéquations des moyens proposés aux objectifs du service 54
6.3.2. La qualité du service 55
6.3.3. L'intérêt sur le plan financier 55

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

PREAMBULE

CONTEXTE

La présente consultation lancée par la Communauté de Communes du Pays Houdanais porte sur la gestion et l'exploitation de deux structures petites enfance : la micro-crèche « Pom'Cannelle » de 10 places, et le multi-accueil « La Souris Verte » de 26 places.

La CC du Pays Houdanais, autorité délégante, mettra à disposition du concessionnaire, dans les conditions définies dans le projet de contrat, **l'ensemble des installations nécessaires au fonctionnement du service**. La date de prise d'effet du contrat est prévue à ce jour au 1er juillet 2025 pour une durée de 5 ans.

Par une délibération en date du 2 octobre 2024, l'autorité délégante a décidé de recourir à la concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche « Pom'Cannelle » et du multi-accueil « La Souris Verte », dans le cadre des dispositions de la troisième partie du Code de la Commande Publique et des articles L. 1411-1 et suivants du CGCT.

RAPPEL DE LA PROCEDURE

Les candidats avaient jusqu'au 22 novembre 2024 à 13h00 pour remettre leur candidature et leur offre (dans le cadre d'une procédure ouverte).

La Collectivité a procédé à l'ouverture des plis contenant les candidatures reçues dans les délais impartis. **Trois candidatures ont été reçues :**

- People & Baby ;
- Croix Rouge Française ;
- La Maison Bleue.

La Commission Concession s'est ensuite réunie le 13 décembre 2024 pour analyser les trois candidatures reçues, et a admis les trois candidats à présenter une offre. **Les trois candidats ont en effet été considérés, après analyse de leur candidature, comme présentant l'ensemble des capacités professionnelles, techniques et financières** requises pour assurer l'exploitation des deux structures petite enfance.

La Collectivité a ensuite procédé à l'ouverture des plis contenant les offres reçues dans les délais impartis.

Trois offres ont été reçues :

- People & Baby ;
- Croix Rouge Française ;
- La Maison Bleue.

Après analyse des offres initiales reçues, la Commission Concession (Commission n°2) s'est réunie le 10 janvier 2025 et a souhaité admettre en négociation les trois candidats, négociation portant sur des aménagements techniques et financiers aux propositions initiales.

A la suite des séances de négociation qui se sont tenues le 3 février 2025 dans les locaux de la Collectivité, les candidats ont été invités à remettre une offre améliorée pour le 21 février 2025.

RAPPEL DU CONTENU DU CONTRAT

(i) OBJET DU CONTRAT

La CC du Pays Houdanais souhaite déléguer **la gestion et l'exploitation de la micro-crèche « Pom'Cannelle » et du multi-accueil « La Souris Verte ».**

(ii) DUREE DE LA CONVENTION

Le contrat est conclu pour une durée **de 5 ans à compter du 1er juillet 2025** ou de sa date de notification si celle-ci est ultérieure.

(iii) MISSIONS CONFIEES AU CONCESSIONNAIRE

Le Concessionnaire a pour mission de gérer et d'exploiter l'équipement mis à sa disposition par la Collectivité, dans les conditions définies par le contrat de concession.

L'objet du présent rapport est de procéder à la présentation et à l'analyse du contenu des offres améliorées remises par les candidats.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

1.

1. METHODOLOGIE D'ANALYSE

Dans le cadre de la présente consultation, les critères de jugement des offres, hiérarchisés dans l'ordre précisé ci-dessous et non pondérés, sont fixés à l'article 8.2 du Règlement de la Consultation de la manière suivante :

- **1er critère : L'adéquation des moyens proposés aux objectifs du service**, analysée notamment au regard :
  - des moyens humains prévus par le soumissionnaire ;
  - des moyens matériels prévus par le soumissionnaire ;
  - de la politique de ressources humaines ;
  - de la gestion des inscriptions, des attributions et admissions ;
  - de la gestion de la restauration ;
  - des mesures mises en œuvre pour garantir la continuité du service public ;
  - des indicateurs et outils de gestion proposés ;
  - des fournisseurs prévus ;
  - de l'organisation des relations entre l'exploitant et la Collectivité concédante.
- **2ème critère : La qualité du service proposé**, analysée notamment au regard :
  - des propositions du candidat en matière de projet d'établissement ;
  - des conditions d'accueil des usagers, y compris sur l'accueil occasionnel et d'urgence ;
  - de la qualité des animations ;
  - de la qualité de la restauration ;
  - des engagements en matière de développement durable.
- **3ème critère : L'intérêt de l'offre sur le plan financier**, analysé notamment au regard :
  - de la cohérence du compte d'exploitation prévisionnel ;
  - des engagements en matière de transparence financière ;
  - du montant de la compensation pour obligation de service public et de la clause d'intéressement.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

2.

2. COMPLETUDE DES DOSSIERS D'OFFRES INITIALES

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Pièce 1 : le projet de contrat signé	**Complète**	**Complète**	**Complète**
Pièce 2A	**Complète**	**Complète**	**Complète**
Projet d'établissement (Annexe 2)	Transmis	Transmis	Transmis
Planning des animations (Annexe 3)	Transmis	Transmis	Transmis
Règlement de fonctionnement (Annexe 4)	Transmis	Transmis	Transmis
Engagements en matière de taux d'occupation et d'ouverture des équipements (Annexes 11 et 12)	Transmis	Transmis	Transmis
Engagements en matière de développement durable (Annexe 19)	Transmis	Transmis	Transmis
Engagements en matière de qualité de la restauration (Annexe 13)	Transmis	Transmis	Transmis
Pièce 2B :	**Complète**	**Complète**	**Complète**
Organigramme et liste du personnel (Annexe 5)	Transmis	Transmis	Transmis
Plan de formation (Annexe 5)	Transmis	Transmis	Transmis
Politique de ressources humaines (Annexe 16)	Transmis	Transmis	Transmis
Liste des biens acquis (Annexe 6)	Transmis	Transmis	Transmis
Plan prévisionnel de renouvellement (Annexe 9)	Transmis	Transmis	Transmis
Organisation envisagée pour les procédures d'inscription, d'attribution et d'admission (Annexe 14)	Transmis	Transmis	Transmis

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

2.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Mesures pour la continuité du service public (Annexe 15)	Transmis	Transmis	Transmis
Indicateurs et outils de gestion mis à disposition à la Personne Publique (Annexe 17)	Transmis	Transmis	Transmis
Comitologie (Annexe 18)	Transmis	Transmis	Transmis
Fournisseurs prévus (Annexe 20)	Transmis	Transmis	Transmis
Pièces 2C	**Incomplète**	**Incomplète**	**Complète**
CEP (Annexe 7)	Transmis	Transmis	Transmis
Modèle de garantie à première demande (Annexe 8)	Non transmis (proposition de la remplacer par un dépôt de garantie)	Non transmis (demande de suppression du candidat)	Transmis
Engagements en matière de transparence financière (Annexe 10)	Transmis	Transmis	Transmis
Pièces 2D : éventuelles modifications contractuelles	**Complète**	**Complète**	**Complète**
Autre : Attestation de visite (recommandée mais non obligatoire)	Non transmis (non obligatoire)	Non transmis (non obligatoire)	Transmis

Etat de la complétude	**Incomplète**	**Incomplète**	**Incomplète**

Deux des dossiers d'offre reçus contiennent quelques manquements :

- **Le modèle de garantie à première demande dans l'offre de People & Baby (proposition de la remplacer par un dépôt de garantie) ;**
- **Le modèle de garantie à première demande dans l'offre de la Croix Rouge Française (demande de suppression du candidat) ;**

Ces incomplétudes n'empêchent toutefois pas l'analyse des offres ni leur comparaison.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.

3. ADEQUATION DES MOYENS PROPOSES AUX OBJECTIFS DU SERVICE

3.1. Moyens humains prévus par le soumissionnaire

Les candidats ont été informés du personnel à reprendre à partir de la liste ci-contre :

Poste occupé	Structure concernée (EAJE Souris Verte / MIC Pom'Cannelle)	Temps affecté à la crèche*	Type de contrat (CDI, CDD…) si contractuel	Date de fin de contrat, le cas échéant
Directrice	EAJE Souris Verte	0,80	CDI	
Infirmière-puéricultrice	EAJE Souris Verte	1,00	CDI	
EJE	EAJE Souris Verte	1,00	CDI	
Auxiliaire de puériculture	EAJE Souris Verte	1,00	CDI	
Auxiliaire de puériculture	EAJE Souris Verte	1,00	CDI	
Auxiliaire de puériculture	EAJE Souris Verte	1,00	CDD	31/08/2025
Employée crèche	EAJE Souris Verte	1,00	CDI	
Employée crèche	EAJE Souris Verte	1,00	CDI	
Employée crèche	EAJE Souris Verte	1,00	CDD	03/11/2025
Employée crèche	EAJE Souris Verte	0,50	CDI	
Agent de service plurivalent	EAJE Souris Verte	1,00	CDI	
Référent technique/Directrice	MIC Pom'Cannelle	0,20	CDI	
Auxiliaire de puériculture	MIC Pom'Cannelle	1,00	CDI	
Auxiliaire de puériculture	MIC Pom'Cannelle	1,00	CDI	
Employée crèche	MIC Pom'Cannelle	1,00	CDI	
Employée crèche	MIC Pom'Cannelle	0,50	CDI	
Agent de service plurivalent	MIC Pom'Cannelle	0,50	CDI	

L'équipe à reprendre est composée de 8,3 ETP sur La Souris Verte et 4,2 ETP sur Pom'Cannelle en CDI et 2 ETP en CDD se terminant au 31/08/2025 et 3/11/2025 sur La Souris Verte.

Les 3 candidats prévoient bien de reprendre le personnel actuel en CDI. La Croix Rouge et La Maison Bleue n'inscrivent pas dans leur liste du personnel les CDD mais indique bien les reprendre sur les premiers mois de la concession.

People & Baby intègre les CDD dans la liste du personnel. Les analyses ci-dessous sont sans le personnel en CDD afin de bien prendre en compte l'équipe effectivement sur place au sein de la crèche.

3.1.1. Equipes proposées

La composition de l'équipe d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) est soumise à plusieurs normes légales et règlementaires, notamment pour le personnel amené à encadrer les enfants :

- **Le personnel diplômé de rang 1** (infirmière puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants (EJE), auxiliaire de puériculture, psychomotricien), **doit représenter au moins 40% du personnel encadrant les enfants,**
- Et **le personnel qualifié ou diplômé de rang 2** (CAP petite enfance, autres animateurs), **peut représenter au maximum 60% du personnel encadrant les enfants**.

L'article 30 du projet de contrat exigeait toutefois un taux de diplômé (également appelé taux d'encadrement) de minimum 49%. L'ensemble des candidats respectent cette obligation contractuelle.

Les propositions des candidats quant au dimensionnement de leurs équipes et aux profils de professionnels recrutés sont récapitulées ci-après :

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.

EAJE La Souris Verte	People & Baby		Croix Rouge Française		La Maison Bleue	
	ETP	ETP affecté à l'encadrement	ETP	ETP affecté à l'encadrement	ETP	ETP affecté à l'encadrement
ETP de direction	**0,8**		**0,8**		**0,8**	
Directrice	0,8		0,8		0,8	
ETP diplômés	**4**	**3,8**	**4**	**4**	**4**	**4**
EJE	1	1	1	1	1	1
Infirmière	1	0,8			1	1
Auxiliaire de puériculture	2	2	3	3	2	2
ETP qualifiés	**3**	**3**	**3**	**3**	**2,5**	**2,5**
CAP Petite Enfance	3	3	3	3	2,5	2,5
ETP techniques	**1**		**1**		**2**	**0,5**
	1		1		2	0,5
Nombre total d'ETP	**8,8**	**6,8**	**8,8**	**7**	**9,30**	**7,00**
Taux d'encadrement	**55,9%**		**57,1%**		**57,1%**	

MIC Pom Cannelle	People & Baby		Croix Rouge Française		La Maison Bleue	
	ETP	ETP affecté à l'encadrement	ETP	ETP affecté à l'encadrement	ETP	ETP affecté à l'encadrement
ETP de direction	**0,2**		**0,2**		**0,2**	
Directrice	0,2		0,2		0,2	
ETP diplômés	**2**	**2**	**2,00**	**2,00**	**2,00**	**2,00**
EJE						
Infirmière						
Auxiliaire de puériculture	2	2	2,0	2,0	2,0	2,0
ETP qualifiés	**1,8**	**1,8**	**1,5**	**1,5**	**1,5**	**1,5**
CAP Petite Enfance	1,8	1,8	1,5	1,5	1,5	1,5
ETP techniques	**0,5**		**0,5**		**0,5**	
	0,5		0,5		0,5	
Nombre total d'ETP	**4,5**	**3,8**	**4,2**	**3,5**	**4,2**	**3,5**
Taux d'encadrement	**52,6%**		**57,1%**		**57,1%**	

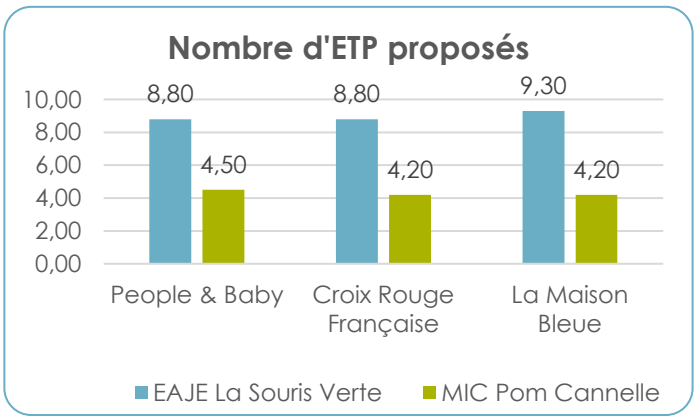

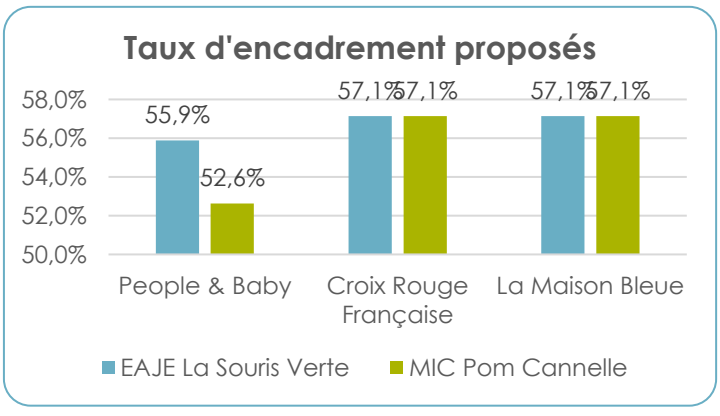

La Maison Bleue présente une équipe légèrement plus volumineuse avec 9,3 ETP contre 8,8 ETP pour ses concurrents.

Ces légers écarts s'expliquent par des stratégies différentes des candidats :

- **People & Baby choisit d'étoffer l'équipe de Pom'Cannelle avec 0,3 ETP en plus (soit un recrutement soit en augmentant le temps de travail de l'agent à mi-temps s'il le souhaite) pour avoir au moins deux personnes à l'ouverture et fermeture de crèche. Il ajoute également 0,5 ETP en plus à La Souris Verte avec**

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

la création d'un poste CAP petite enfance. Il présente un planning d'une journée pour justifier le recrutement afin d'assurer l'encadrement des enfants.

- La Croix Rouge propose la même équipe qu'actuellement sur Pom'Cannelle, tout en précisant que cela dépasse d'1 ETP le minimum réglementaire. Sur La Souris Verte, le candidat propose 8,8 ETP et propose une modification. Il ne prévoit pas de poste d'infirmière. Assurant actuellement la direction de la crèche, l'infirmière continuerai d'assurer ce poste et le CDD d'auxiliaire de puériculture serai pérennisé pour compenser cette modification. Par conséquent, il ne reprend pas la directrice inscrite dans la liste du personnel ce qui interroge et n'explique pas ce changement. Il ajoute également 0,5 ETP sur les employés de crèche.

- La Maison Bleue conserve l'équipe actuelle sur Pom'Cannelle (4,2 ETP) et choisit d'ajouter un agent supplémentaire sur La Souris Verte, portant l'équipe à 9,3 ETP. Ce recrutement porte sur l'équipe de service avec un agent de service à temps plein et un cuisinier à temps plein. A noter que seul La Maison Bleue prévoit un cuisinier sur La Souris Verte (et non un agent polyvalent ou agent de service).

Sur la direction des structures, les 3 candidats conservent l'organisation actuelle avec une directrice mutualisée entre les deux structures et dédiée 100% à l'administratif. Les candidats sont sensibles au projet de décret relatif aux micro-crèches et présentent des solutions distinctes :

- La Maison Bleue le recrutement t d'une catégorie de rang 1 pour 0,5 ETP de direction qui impactera financièrement le contrat ;

- People & Baby proposant de revoir la mutualisation de la directrice des deux structures en 0,5 ETP sur chacune des structures ;

- La Croix Rouge prévoit une réaffectation des équipes à coût constant en passant l'EJE du multi-accueil en direction. La directrice actuelle mutualisée assurerait seulement la direction de la micro-crèche et le rôle de RSAI au sein des deux crèches.

Concernant le taux d'encadrement (aussi appelé taux de diplômé), les offres de La Maison Bleue et de la Croix Rouge sont similaires en proposant un taux fixe à 57,1% sur les deux structures tandis que People & Baby propose un taux de diplômés inférieur à 55,9% pour le multi-accueil et 52,6% pour la micro-crèche. Le taux de diplômés est plus faible pour People & Baby au sein de la crèche puisqu'il présente davantage de diplômés de rang 1 que de rang 2 et pour la micro-crèche il étoffe l'équipe d'encadrement diminuant de fait son taux de diplômés.

Le positionnement de personnel en ouverture et fermeture de crèche diffère entre les candidats :

- La Croix Rouge prévoit une professionnelle à l'ouverture et fermeture jusqu'à trois enfants puis à partir de quatre enfants deux professionnelles ;

- People & Baby et La Maison Bleue affirment que les professionnelles sont deux à l'ouverture et à la fermeture des structures.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.

3.1.2. Charges de personnel

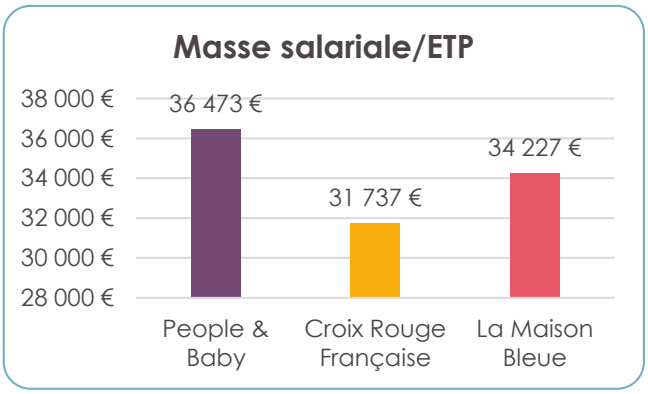

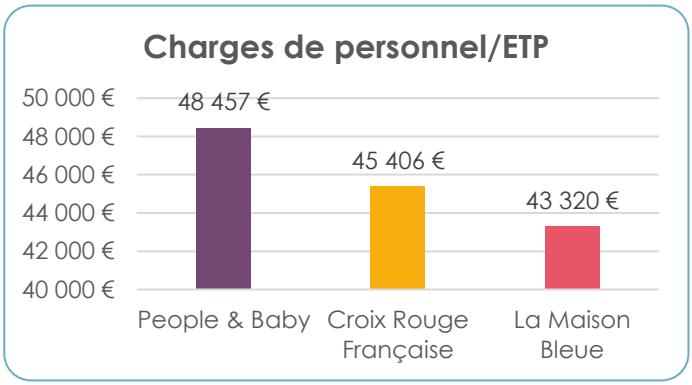

Les charges de personnel des CDD ne sont pas intégrées dans le calcul des ratios pour People & Baby.

Plusieurs remarques préliminaires avant l'analyse :

- **La Croix Rouge française ne présente pas le même montant de la masse salariale entre sa liste du personnel et son CEP (412K€ vs 465K€) de même pour ses charges de personnel (177K€ de charges sociales et patronales dans la liste du personnel et 130K€ dans le CEP) ;**
- **People & Baby réduit également ses montants entre liste du personnel et CEP (masse salariale 500,9K€ contre 472K€ en moyenne).**

Les montants pris en compte sont ceux de la liste du personnel.

En rapportant la masse salariale au nombre d'ETP, on obtient une moyenne sur la rémunération des salaires proposée par chaque candidat.

People & Baby ne reprend pas les primes et avantages inscrit dans la liste du personnel. Ils valorisent cependant l'ensemble des salaires par rapport à ceux de la liste du personnel.

La Maison Bleue ne reprend pas les bonnes rémunérations pour l'EJE, les deux auxiliaires de puériculture, les trois employées de crèches, l'agent de service plurivalent du multi-accueil et les employées de crèches de la micro-crèche. Il opère de légères valorisations pour les auxiliaires de puériculture de la micro-crèche.

La Croix Rouge fait la proposition la moins élevée (31,7 K€/ETP en moyenne), elle respecte néanmoins bien les salaires annuels et primes actuels que le futur délégataire a l'obligation de reprendre, tels que transmis dans le dossier de consultation des entreprises.

People & Baby a la masse salariale par ETP le plus élevée à hauteur de 36,4K€ pour People & Baby en raison des valorisations salariales. La Maison Bleue le suit avec 34,2 K€/ETP grâce à ses primes et avantages même si les salaires repris ne sont pas les bons à quelques dizaines d'euros près à chaque fois (aucune modification par rapport à la nouvelle liste du personnel transmise). La Croix Rouge présente une moyenne de rémunération la plus faible à 31,7K€ puisqu'il n'opère aucune modification sur les rémunérations à l'exception du remplacement de la directrice pour un salaire plus faible.

En regardant les charges de personnel totales par ETP, l'offre de People & Baby est la plus élevée avec des charges sociales et patronales importantes et des salaires augmentés.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.1.3. Personnel vacataire et en appui

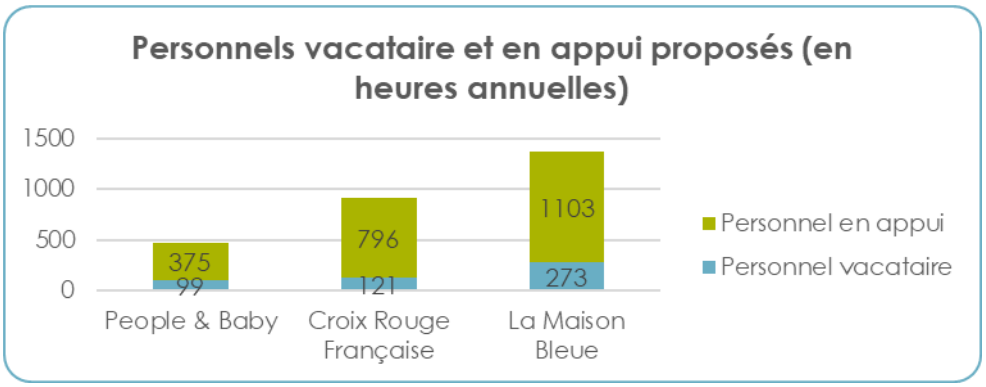

La Maison Bleue fait l'offre la plus volumineuse sur le personnel vacataire (273h/an) et le personnel en appui (1 103h/an). Cela comprend sur le personnel vacataire des heures pour la psychologue et le médecin, et sur le personnel en appui des heures pour le coordinateur, la comptabilité, les RH, l'entretien-maintenance, le référent pédagogiques et le commercial et la communication.

La Croix Rouge Française propose également un nombre d'heures conséquent avec 121 heures pour le personnel vacataire dédiées entièrement au psychologique, et 796 h pour le personnel en appui composé de la directrice de pôle, de la comptabilité, des RH et de l'entretien-maintenance.

L'offre de People & Baby est la moins volumineuse sur ce point avec 99 heures sur le personnel vacataire et 375 h pour le personnel en appui. Sur le personnel vacataire, on retrouve des heures pour le psychologue et le médecin, tandis que sur le personnel du siège on retrouve le coordinateur, la comptabilité, les RH, l'entretien-maintenance et des heures « autres » pour la communication, les partenariats, les marchés publics et le service juridique.

Les candidats prévoient des stratégies différentes pour assurer rôle du RSAI :

- **La Croix Rouge prévoit qu'il soit assuré par la directrice ;**
- **La Maison Bleue par la vacation du médecin en ayant un relais avec l'infirmière au sein de la crèche.**

3.2. Moyens matériels prévus par le soumissionnaire

3.2.1. Investissement

Les candidats ont été informés pendant la consultation d'une VNC à reprendre au 31/08/2024 de 1 378€.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Propositions des candidats	Sur Pom'Cannelle : visiophone, bac potager, structure motricité intérieur, fauteuil allaitement, kit zen, nouveaux jeux, ombrage extérieur, badgeuse, matériel informatique, aménagement de la salle du personnel, etc. Sur La Souris Verte : lits de camp, cellule de refroidissement, parcours mousse, structure de motricité, fauteuil allaitement, nouveaux jeux, aménagement salle du personnel et extérieur, kit zen, badgeuse, matériel informatique, etc. Reprise de la VNC à hauteur de 1 378€	Sur Pom'Cannelle : four de remise à température, réfrigérateurs, nettoyeur vapeur, peintures de l'entrée et l'étage, remise de la terre et ombrage extérieur, couchettes, lits barreau, lave-vaisselle, lave-linge, ordinateur fixe, etc. Sur La Souris Verte : lave-linge, rénovation et lustrage des sols, portillon, réfection de l'espace de change, remise en état de la terrasse avec sol souple, peintures et nettoyage, lits, chariot isotherme, lave-vaisselle, ordinateurs, etc. Reprise de la VNC à hauteur de 1 378€ Le candidat propose un renouvellement des équipements électroménagers en service depuis 2015 et du matériel installé en 2000. Les gros travaux sur les espaces de change et la terrasse à hauteur de 70K€ sont des demandes faites par la PMI et seront réalisés en juillet 2026.	Sur Pom'Cannelle : licence Hoptis, borne Hoptis, et kit d'ouverture (22K€ HT). Sur La Souris Verte : licence Hoptis, borne Hoptis, et kit d'ouverture (28,5 K€ HT). Pas de mention de la VNC à reprendre. Les kits d'ouverture contiennent : accueil, activités ludiques, manuelles, bibonnerie, buanderie, bureau de direction et informatique, matériel RSAI, espace sensoriel, extérieur, local ménage, salle de change, du personnel et unité de vie.
Montant total d'investissement sur la durée du contrat	**45 136 €** Attention le candidat ne présente pas dans son plan d'investissement les biens d'une valeur inférieure à 500€ mais indique les amortir. Principalement des biens de retour, sauf sur le matériel informatique et la badgeuse	**164 754€** **(intégrant la VNC à reprendre et 163 377 sans la VNC)** Majorité de biens de retour, sauf les ordinateurs qui sont des biens de reprise.	**72 542€** Attention le candidat a amorti des biens d'une valeur inférieure à 500€ Les kits d'ouverture sont des biens de retour, tandis que les licences et bornes sont des biens de reprise

L'offre de La Croix Rouge Française est la plus ambitieuse sur les investissements proposés sur les deux structures petite enfance avec un investissement total de 165 K€ sur la durée du contrat, notamment en raison de petits travaux prévus sur les structures (peintures, remise de la terre dans le jardin, réfection des sols et de l'espace de change etc.) et en y intégrant le renouvellement de l'électroménager prévus dans le plan de renouvellement de ses concurrents.

La Maison Bleue fait également une offre volumineuse avec un total de 72,5 K€ sur la durée du contrat, notamment en raison de kits d'ouverture importants où il prévoit de doter chaque espace de la crèche

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

de matériels nécessaires. Néanmoins le candidat prévoit d'amortir des biens dont la valeur d'acquisition est inférieure à 500€ et il n'inscrit pas la VNC à reprendre.

L'offre de People & Baby est moins attractive sur le volume d'investissement proposé avec un total de 45K€ sur le contrat, ses propositions restent toutefois bien détaillées.

3.2.2. Renouvellement

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Propositions des candidats	Sur Pom'Cannelle : mobilier et matériel pour enfants et adultes, mobilier de bureau et d'informatique, gros équipement, remise en peinture Sur La Souris Verte : mobilier et matériel pour enfants et adultes, mobilier de bureau et d'informatique, gros équipement, remise en peinture La remise en peinture est prévue à la fin du contrat.	Le candidat ne prévoit pas de provisions pour renouvellement. Il indique ne pas être concerné en raison de règles comptables internes et avoir en revanche bien valorisé ses amortissements.	Sur Pom'Cannelle : électroménager, matériel salle du personnel, petit matériel, petits travaux de rafraichissement (peinture intérieure et extérieures, sol souple à hauteur de 5K€) Sur La Souris Verte : électroménager, matériel salle du personnel, petit matériel, petits travaux de rafraichissement (peinture intérieure et extérieures, sol souple à hauteur de 15K€) La remise en peinture est prévue à la fin du contrat. Les autres travaux sont prévus en été 2027.
Montant total de provision sur la durée du contrat	**21 542€**	**0 €**	**33 200 €**

Sur les provisions, l'offre la plus importante est formulée par La Maison Bleue avec des provisions totales de 33 K€ sur la durée du contrat, comprenant notamment la réfection de peintures et du sol souple.

L'offre de People & Baby est également intéressante avec des provisions totales de 21,5K€, comprenant également une remise en peinture.

La Croix Rouge ne prévoit pas de provisions, le justifiant par des règles de comptabilité internes. Toutefois, au vu du volume prévu sur ses investissements, cela ne parait pas particulièrement problématique.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.3. Politique de ressources humaines

3.3.1. La reprise du personnel

	Propositions des candidats
People & Baby	○ **Réunion collective** d'information et de réponse aux questions **puis entretiens individuels** ○ **Référents RH et Paie** ○ **Période d'observation** avec le responsable opérationnelle ○ Engagements à maintenir tous les éléments d'individuels du contrat de travail : qualification, rémunération, ancienneté etc. ○ **Parcours d'intégration spécifique à la direction** avec un parrain/marraine et des modules sur plusieurs semaines (28h en tout). Parrainage avec une immersion de la directrice de 14 jours au sein d'une autre crèche du réseau. ○ **Intégration de l'équipe sur 4 semaines** avec des formations en visioconférence et des temps en autonomie ○ **Livret** d'intégration
Croix Rouge Française	*Non concerné*
La Maison Bleue	○ Objectif d'une passation transparente pour les professionnels, les parents et les enfants avec une continuité de service fluide. ○ **Réunion de lancement avec les services de la CCPH**, la directrice de territoire et la directrice de région de La Maison Bleue ○ **Guide d'intégration** des professionnels (livret) ○ **Suivi pédagogique des équipes par la référente pédagogique** avec une **réunion de présentation et d'échanges** sur les pratiques et le projet pédagogique, puis des **interventions régulières pendant les 6 premiers mois** de reprise, et des **interventions ponctuelles** (visite de suivi 2 à 3 fois par an) après les 6 premiers mois. ○ **Outils pour donner un espace de parole** aux salariés repris : courrier d'information et de bienvenue, **réunion d'information collective** dans le mois suivant la reprise, **entretiens individuels** sur demande, création d'une **adresse mail dédiée**, **chargée RH** comme interlocuteur dédié. ○ Un **parcours de formation** dédié à la reprise avec des **formations obligatoires** pendant l'année de reprise sur les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant, la bientraitance et le soutien à la prise de poste (+ HACCP et bionettoyage pour la direction et le personnel de service), et des **formations libres**.

People & Baby et La Maison Bleue font des propositions précises et cohérentes sur les modalités de reprise du personnel, avec un parcours d'intégration détaillé. L'offre de La Maison Bleue est toutefois légèrement plus détaillée, notamment sur la vision calendaire et avec une intervention plus appuyée de la référente pédagogique.

Le candidat la Croix Rouge Française n'est pas concerné par ces modalités de reprise du personnel.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.3.2. Les grandes lignes de la politique de ressources humaines

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Leviers de recrutement	○ **Organisation coordonnée** : la directrice de crèche a la responsabilité des recrutements avec l'appui du service RH et des psychologues ○ **Processus sécurisé** : documents originaux à fournir et vérifiés, grille d'entretien fournie, questionnaire de personnalité et 2 références vérifiées ○ **Leviers** : travail en partenariat avec la CCPH, recrutement en CDI des apprentis, mobilité interne avec une bourse à l'emploi, VAE, outil RH workday, profils européens ○ **Vigilance sur la diversité et l'égalité des chances** ○ **Partenariats avec des associations locales d'insertion** sociale et professionnelle et stages de découverte du métier pour jeunes en décrochage scolaire	○ **Un outil dédié au recrutement** (le « carrefour de l'emploi) : gestion du processus de recrutement, sourcing, entretiens ○ Priorité aux **recrutements internes** ○ **Communication** autour des offres d'emploi, notamment sur les avantages sociaux proposés (exemple donné) ○ **Utilisation des canaux traditionnels ainsi que des réseaux sociaux** avec des posts et visuels adaptés aux nouvelles générations ○ **Forums et visites dans les écoles** de formation (le candidat est lui-même gestionnaire d'instituts de formation d'infirmiers et d'auxiliaires)	○ **Service dédié au recrutement et développement d'outils :** portail internet, réseaux sociaux, organisation de café, journées de recrutement ○ **Accompagnement de VAE** ○ **Tutorat** pour aider les professionnels à passer le concours d'auxiliaire de puériculture ○ **Mobilité interne** ○ **Partenariat avec les services locaux de l'emploi** ○ **Relation avec les écoles et participation à des forums** ○ **Recours à des cabinets de recrutement ;** ○ **Une école de formation** en propre pour le diplôme d'auxiliaires de puériculture
Convention collective	**Convention Collective de la Croix Rouge**	**Convention Collective de la Croix Rouge**	**Convention collective des services à la personne**
Primes	**Primes sur objectif, prime pour cooptation**	**Prime de fin d'année**	Mesures spéciales dans certains départements (dont le 78) : **prime de stabilité mensuelle, prime pour les catégories 1, prime en cas de commercialisation de berceau dans une autre crèche, revalorisation des salaires des auxiliaires de puériculture, et prime de cooptation** **Prime de bienvenue** (600 € brut)

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Autres avantages sociaux	**Tickets restaurant de 7€** dont 50% pris en charge**, mutuelle** Alan, **comité d'entreprise**, remboursement de la tenue de travail, aides sur le logement, bon d'achat vélo, signature de la **charte parentalité**	**Ticket restaurant de 7€** dont 60% pris en charge, **Mutuelle** Malakoff, **prévoyance** Chorum, cotisation au parc locatif des CIL, **dispositif de soutien psychologique** (service gratuit 7j/7), **service social** interne avec une assistante sociale dédiée	**Tickets restaurant de 8€** dont 50% de prise en charge, mesures de la **charte de la parentalité et de la charte de la monoparentalité**, **mutuelle** Génération, **chèques cadeaux** de fin d'année, billetterie Kalidea, doublement des **indemnités légales de départs en retraite,** bon d'achat pour les départs en retraite
Congés / absences	**Jours de congés supplémentaires pour événements familiaux** exceptionnels	Compte Epargne temps disponible sous conditions d'ancienneté **Jours de congés supplémentaires** pour évènements familiaux et situations particulières Arrêt longue durée de 12 mois avec un salaire maintenu à 100%.	**Congés supplémentaires pour événements familiaux, enfants malades et jours « La Maison Bleue »** (en fonction de l'ancienneté)
Autres	**Mesures favorisant la cohésion d'équipe** : réunions de structure hebdomadaires, réunions d'équipe mensuelles, points d'équipe par section, événements team building avec un budget dédié	**Lutte contre les discriminations** : mesures en faveur de la parentalité, de l'insertion des travailleurs handicapés, actions pour l'égalité hommes-femmes, travail intergénérationnel et mesures pour la non-discrimination du fait de l'âge **Mesures pour l'intégration de nouveaux salariés** avec : les formalités administratives, l'accueil et l'accompagnement personnalisé pendant 2 semaines, et le suivi de 3 modules d'intégration en e-learning	Le candidat insiste sur **4 valeurs RH** clés : l'expertises (dans la formation et le parcours d'intégration), l'enthousiasme et l'audace (dans la mobilité et l'évolution), l'engagement (dans la diversité et l'inclusion), et la bienveillance (dans la qualité de vie au travail)

Les 3 offres sont plutôt satisfaisantes sur la politique RH présentée.

La Croix Rouge Française et La Maison Bleue dispose d'école en propre de formation ce qui est intéressant pour le recrutement. La Maison Bleue fait une proposition très détaillée concernant les primes mais projette de modifier la convention collective.

Les trois candidats proposent des tickets restaurant mais La Croix Rouge est celui qui a la meilleure prise en charge.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

La proposition de La Croix Rouge semble la plus intéressante et complète.

3.3.3. La politique de formation

	Propositions des candidats
People & Baby	Dans chaque structure : HACCP, habilitation électrique, appliquer les gestes qui sauvent, analyse de la pratique, parcours d'intégration, marrainage, formation manager, ateliers pédagogiques, accompagnements thématiques, journée pédagogique de rentrée, formation anglais. Le candidat précise aussi avoir son **propre organisme de formation agréé Qualiopi** avec 16 formateurs et des formations **possibles en distanciel**. Il dispose également de 14 psychologues en interne pour les **heures d'analyse de pratiques**. En plus des trois journées pédagogiques, chaque salarié doit suivre 4h de formation en distanciel, 3h en présentiel et 3h de formation obligatoire. **Pourcentage de la masse salariale brute alloué à la formation : 1,6 %**
Croix Rouge Française	Dans chaque structure : comprendre les étapes du développement de l'enfant, exprimer ses émotions avec bienveillance, favoriser les liens avec les parents et la coéducation, repérer et accompagner l'enfant en danger, développement à la lumière des neurosciences, valoriser le plurilinguisme, lutte contre les stéréotypes de genre, mikado, manager un EAJE, le livre, comprendre les pleurs, éveil culturel, analyse des pratiques, gestion des priorités, IPSEN, HACCP, l'accueil en âge mélangé. Le candidat indique aussi que ces formations seront prises en charge par **l'OPCO Santé**, et que la formation continue interne repose sur **4 formations de 2 jours chacune.** **Pourcentage de la masse salariale brute alloué à la formation : 2,3 %**
La Maison Bleue	Dans chaque structure : à l'écoute des parents, les écrans, HACCP, le bionettoyage, les gestes d'urgence, le livre, l'observation, le comportement agressif de l'enfant, aménagement de l'espace, psychomotricité, communication gestuelle, développement et éveil au langage, démarche Snoezelen, chansons, livre, kamishibai, apprivoiser ses émotions, la place des EJE dans l'équipe, sensibilisation à l'accueil d'un enfant en situation de handicap, faire vivre un jardin pédagogique, pédagogique verte, techniques culinaires pour La Souris Verte. Le candidat précise également avoir un **service formation interne** avec 42 formateurs internes, proposer en moyenne **5 jours de formation par an par salarié**, favoriser les **mobilités internes**, avoir un **tutorat** pour les salariés voulant **préparer le concours d'auxiliaire** de puériculture (2 jours de formation en présentiel), accompagner à la **VAE**, et avoir un **parcours d'intégration** pour chaque nouveau professionnel recruté. **Pourcentage de la masse salariale brute alloué à la formation : 1,2 %**

Les 3 offres sont précises et intéressantes sur le plan de formation prévu détaillant bien les types de formation proposés avec des modules s'adressant à l'ensemble des équipes.

La Croix Rouge se distingue par le pourcentage élevé de la masse salariale alloué à la formation (2,3%) et le nombre de jours de formation continue par salarié (8 jours en tout).

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

La Maison Bleue propose un pourcentage de masse salariale alloué à la formation peu élevé (1,2%) mais dispose d'un service formation interne et s'engage sur une moyenne de 5 jours de formation par salarié par an. People & Baby propose un pourcentage un peu plus élevé (1,6%) et dispose de son propre organisme de formation et prévoit 1,5 jours de formation hors journée pédagogique.

3.4. Gestion des inscriptions, des attributions et admissions

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Inscriptions	**Demandes faites auprès du délégataire** Possibilité de mettre à disposition un mini-site dédié de pré-inscription en ligne	**Demandes faites auprès du délégataire**	**Dossier d'inscription constitué par le délégataire**
Attributions	**Commission d'attribution avec la CCPH et le délégataire** : sélection des familles attributaires par la CCPH Accompagnement de la CCPH à définir les critères d'attribution au besoin	**Commission d'attribution avec la CCPH et le délégataire**	**Commission d'attribution avec la CCPH et le délégataire** : le délégataire organise et assiste aux commissions
Admissions	**Information des familles par le délégataire** Réunion individuelle entre la direction et les familles pour l'inscription en crèche et planification de la période de familiarisation **Constitution du dossier par le délégataire**	**Information des familles par le délégataire** **Constitution du dossier par le délégataire**	**Information des familles par le délégataire** **Constitution du dossier par le délégataire**

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Focus sur l'accueil occasionnel et d'urgence	**Attribution laissée à l'appréciation du délégataire** et communiquée à la CCPH **Leviers** : sensibilisation des familles sur la prévention des absences, liste d'attente, réservation dématérialisée via **le site « Crech'Lib »** pour l'accueil occasionnel, communication en lien avec la CCPH. Il prévoit un temps d'adaptation spécifique pour l'accueils occasionnels.	**Attribution laissée à l'appréciation du délégataire** et communiquée à la CCPH. La directrice dispose d'un Excel recensant la liste d'attente et les familles intéressées par ce type d'accueil. La directrice prend contact avec les familles en cas de place disponible. La directrice est en lien avec le RPE pour proposer à des familles des compléments d'accueil avec les assistantes maternelles. En cours de test un carnet de liaison sur tablette pour disposer d'un portail famille permettant de connaître les places disponobles en accueil occasionnel. **Travail en réseau** avec les acteurs locaux pour favoriser l'accueil d'urgence.	**Attribution laissée à l'appréciation du délégataire** Mise à disposition d'une **application « Kidizz »** auprès des familles fréquentant les structures pour réserver des créneaux d'accueil occasionnel, contacter les directrices des établissements. **Autres outils valorisant l'accueil occasionnel** : cahier de l'accueil occasionnel, flyer de présentation, guide pratique pour les équipes **Accueil d'urgence** en cas de problèmes de santé physiologique d'un parent, de changements inopinés dans l'organisation du travail, de problèmes de précarité psychosociaux

L'ensemble des candidats respectent les modalités prévues au projet de contrat pour la gestion des inscriptions, attributions et admissions.

Les offres de People & Baby et de La Maison Bleue se démarquent toutefois légèrement par des propositions supplémentaires : People & Baby propose un mini-site dédié aux pré-inscriptions en ligne et une réservation dématérialisée pour l'accueil occasionnel. La Maison Bleue propose une application de réservation de places occasionnelles pour les familles déjà connues des structures et détaille bien les situations d'urgence prises en compte.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.

3.5. Gestion de la restauration

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Propositions des candidats	**Formation HACCP** dispensée aux agents polyvalents ainsi qu'à la direction Mise à disposition d'un **guide dans chaque structure** pour la mise en œuvre et le contrôle des normes HACCP **Contrôles bactériologiques et microbiologiques** faits deux fois par an par le prestataire AgroBIO **Stock de dépannage** **Livraison des repas** via une politique d'approvisionnement de proximité. Le chauffeur pour La Souris Verte livrera 2 à 3 fois par semaine effectuera les contrôles suivants : températures des réfrigérateurs et congélateurs, température des denrées, conformité de la livraison avec la commande.	**Plan de maitrise sanitaire dédié à la biberonnerie** (protocoles et traçabilité) **En cas d'allergie alimentaire**, repas adapté en cuisine sur La Souris Verte / les parents devront apporter le repas de leur enfant sur Pom'Cannelle **Plan de maitrise sanitaire cuisine** dans chaque structure pour le respect des normes HACCP : mis à disposition par Ansamble sur Pom'Cannelle (protocole de liaison froide) et comprenant l'ensemble des protocoles et documents de traçabilité en liaison chaude sur La Souris Verte (établi par le candidat) Pour la Souris Verte, l'agent de service polyvalent à 0,5 ETP pour préparer le repas. Et pour la micro-crèche l'agent de service consacre 1h par jour à la restauration.	Professionnels de crèches **formés au respect des normes et à l'HACCP.** Indique que les commandes sont réalisées en ligne.

Concernant la gestion de la restauration, l'organisation technique est assez bien détaillée par People & Baby et la Croix Rouge Française, notamment sur les contrôles et les plans de maitrise sanitaire. L'offre de La Maison Bleue est en revanche est plutôt insatisfaisante.

A l'inverse, la Croix Rouge ne précise pas la formation de son personnel au regard des obligations contrairement à ses concurrents.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.6. Mesures mises en œuvre pour garantir la continuité du service public

	Propositions des candidats
People & Baby	○ **Un pool de volants** : 4 agents embauchés en CDI rattachées au secteur Centre Ouest Yvelines et 4 professionnelles au secteur Nord 78 aux alentours de Mantes la Jolie qui sont affectés chaque semaine en fonction des besoins. ○ **Un plan de remplacement** : mode opératoire défini en fonction de l'absence prévues/ non prévue/ prolongée/ de la direction/ longue durée (remplacement par la direction, heures supplémentaires, CDD ou volant).
Croix Rouge Française	○ **Travail préventif sur l'absentéisme** : climat social, organisation du travail, formation dédiée auprès des directions de structures, chargé de mission à la prévention des risques professionnels ○ **Procédure de remplacement détaillée** en fonction de l'absence non anticipée/ longue durée/ pour grève/ personnel de direction : remplacement par la direction, heures supplémentaires, complémentarité entre la micro-crèche et le multi-accueil, réduction de l'amplitude horaire si nécessaire, recours aux CDD, délégation de la direction à l'EJE ou intervention de la directrice du pôle petite enfant ou d'un directeur d'une autre structure ○ **En cas de force majeure** : un accueil minimal sera proposé aux familles en difficultés ○ **Anticipation d'une bonne gestion du bâtiment et des risques** : plan de maintenance et d'entretien détaillé sur une année, plan de contrôle détaillé sur une année, plan de prévention et de mise en sûreté, protocoles divers.
La Maison Bleue	○ **15 volants en IDF dont 7 rattachées au département des Yvelines.** ○ **Protocoles et processus pour couvrir toutes les situations** : sécurité incendie, évacuations d'urgence, accidents enfants, plan canicule, plan Vigipirate, protocoles médicaux, stock tampon pour la restauration ○ **Plan de remplacement détaillé** par type de professionnel (direction, encadrant, cuisinier, agent technique) et absence de courte ou longue durée : relai par le responsable de secteur, CDD, réorganisation du planning, appui de la directrice, intérim en dernier recours ○ **Anticipation des absences** : par la formation professionnelle et la polyvalence des équipes (via une grille de compétence de l'équipe).

Les 3 candidats détaillent bien les mesures prévues pour la continuité du service en cas d'absence de personnel. People & Baby et La Maison Bleue disposent de volants rattachés au secteur des établissement. La Croix Rouge n'en dispose pas et indique que les effectifs prévus au sein des EAJE sont suffisants pour pallier l'absentéisme.

Les offres de la Croix Rouge Française et de La Maison Bleue se démarquent toutefois par l'intégration d'autres situations pouvant mettre en difficultés la continuité du service, tandis que People & Baby fait une offre moins complète mentionnant uniquement l'absence de personnel.

La Croix Rouge est également le seul candidat à valoriser les relais possibles entre le personnel de la micro-crèche et celui du multi-accueil.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.

3.7. Indicateurs et outils de gestion proposés

	Propositions des candidats
People & Baby	○ **Contrôle des structures par le gestionnaire** : présence du responsable opérationnel tous les mois dans les structures (avec un compte-rendu et des axes d'amélioration communiqués à la direction de structure) ○ **Mise en place d'audit biannuels** : audits administratifs, audit qualité pédagogiques, audit sanitaire et sécuritaire ○ **Satisfaction des parents** : questionnaire de satisfaction 2 fois par an ○ **Logiciel dédié** : logiciel Mikado pour la gestion de l'accueil permettant un suivi par la direction de structure, par le siège du candidat, et par la collectivité (la CCPH aura un **accès à l'interface en ligne pour un suivi en temps réel**, le candidat propose une formation pour la prise en main de ce mini-site) ○ **Rapports transmis à la CCPH** : rapports trimestriels et rapport annuel pour chaque structure (en plus du mini-site dédié)
Croix Rouge Française	○ Transmission des **rapports trimestriels** pour chaque structure (informations issues du logiciel Mikado et des outils de suivi de gestion) ○ Transmission d'un **rapport annuel** par structure ○ Transmission de **rapports ponctuels en cas de force majeure ou d'incidents**
La Maison Bleue	○ **Indicateurs trimestriels** de gestion des structures sous format papier et sous format informatique ○ **Remise du rapport annuel** par structure sous format papier et format informatique ○ **Autres outils de gestion** : logiciel Hoptis duquel peuvent être extraits l'ensemble des indicateurs demandés au projet de contrat ; **l'extranet de La Maison Bleue mis à disposition de la CCPH** pour un suivi de l'activité et des dernières actualités

Les 3 candidats respectent bien les obligations du projet de contrats sur la remise des rapports trimestriels et rapports annuels. People & Baby et La Maison Bleue font également des propositions supplémentaires notamment avec un mini-site ou un extranet dédié à la CCPH. La Croix Rouge prévoit également des rapports ponctuels en cas de force majeure ou d'incidents.

3.8. Fournisseurs prévus

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Couches	Couches écologiques certifiées standard 100 par OEKO-TEX et Dermatest : **Pampers Harmonie**	Couches écologiques certifiées OEKO-TEX : **Pampers Harmony** (Une enquête de satisfaction a aussi été faite auprès des professionnels de terrain pour ce choix)	Couches écolabellisées (écolabel européen) et certifiées OEKO-TEX, fabriquées en Bretagne : **Pommettes Agility Dry**

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Lait	Lait infantile BIO produit en France : **Gallia Calisma Bio** Possibilité d'allaiter à la crèche, d'apporter le lait maternel, ou de faire un allaitement mixte	Laits 1er, 2e et 3e âge : **Gallia Calisma 1, 2 et Croissance** Possibilité de consommer un autre lait apporté par les parents	**Lait de la marque Guigoz**
Produits de soin	Change des bébés **à l'eau et au gant** (sans produits) ou avec un savon doux **Kids Ecolabel** (certifié Ecolabel Européen, sans parfum, sans colorant, à 93% d'origine naturelle et adapté aux peaux sensibles)	Produits soins certifiés ecocert : **Refresh clear foam** (mousse lavante ecolabel mains et corps) et **Oxybac extra** (mousse lavante antimicrobienne hypoallergénique)	Soins d'hygiène réalisés à **l'eau clair et au gant**, ou avec un gel lavant doux BIO certifié ecocert : **PROsens**

Sur les fournisseurs prévus pour les couches, le lait et les produits de soin, les candidats font des propositions satisfaisantes avec des offres proches sur les couches et les produits de soin.

3.9. Organisation des relations entre l'exploitant et la Collectivité concédante

Pour rappel, l'article 59 du projet de contrat prévoie que le Concessionnaire assiste à l'ensemble des réunions auxquelles la Personne Publique le convie, et il désigne un interlocuteur référent unique pour la gestion des aspects contractuels avec la Personne Publique. Il rencontre a minima chaque trimestre la Personne Publique lors d'une réunion de présentation des indicateurs trimestriels, ainsi que lors de la réunion de présentation des deux rapports annuels.

	Propositions des candidats
People & Baby	○ Des **interlocuteurs dédiés** : la directrice des marchés publics, la responsable relations collectivités d'Ile-de-France, la responsable opérationnelle de secteur (référente au quotidien et présente tous les mois dans les structures) ○ Des réunions régulières avec la CCPH : ▪ **Commission d'attribution a minima une fois par an** ▪ **Une réunion trimestrielle** ▪ **Une réunion annuelle** pour la présentation des rapports annuels ▪ **Toute réunion à l'initiative** de la collectivité

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

3.

	Propositions des candidats
Croix Rouge Française	○ Les **interlocutrices de la CCPH** sont la directrice de pôle à la Croix Rouge et la référente financière du périmètre. ○ Le candidat détaille pour chaque temps de rencontre avec la CCPH les objectifs, la fréquence, les participants, les délais d'envoi et les missions : ▪ **Comité de suivi trimestriel** ▪ **Comité de suivi annuel** ▪ **Comité technique selon les besoins** ▪ **Comité EIG (évènement indésirable grave) selon les besoins** avec un délai rapide selon l'incident ▪ **Visites sur sites à la demande** ▪ **Commission d'attribution 1 fois par an** ▪ **Evènements festifs ponctuels** ▪ **Conseils de crèche 3 fois par an** ▪ **Présentation des plans de formation** lors d'un comité de suivi ou d'une réunion dédiée
La Maison Bleue	○ **Interlocutrice dédiée** : Directrice de territoire pour le département ○ Le candidat détaille la comitologie suivante : ▪ **Réunions d'information a minima une fois par trimestre** (pour la présentation des tableaux de bord trimestriels) ▪ **Réunion de présentation des 2 rapports annuels** ▪ **Participation à l'ensemble des réunions** auxquelles le candidat sera convié ▪ Engagement à désigner un **interlocuteur référent unique** (sans préciser qui).

Les candidats font tous les 3 des propositions satisfaisantes en matière de comitologie et respectant les exigences minimales du projet de contrat.

L'offre de la Croix Rouge se démarque par un calendrier très complet des temps de rencontre avec la CCPH et la proposition d'intégrer la CCPH aux 3 conseils de crèche de l'année.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

4.

4. QUALITE DU SERVICE PROPOSE

4.1. Qualité du projet d'établissement

Pour rappel, l'article 14 du projet de contrat précise que le Concessionnaire établit **un projet d'établissement pour chaque structure** qui se compose de trois documents écrits biens distincts :

- Le **projet social et de développement durable** qui explique le fonctionnement du multi-accueil envisagé par le Concessionnaire et prend en considération l'environnement géographique, social, économique et démographique du lieu où se situe l'équipement.
- Le **projet pédagogique** que le Concessionnaire s'engage à mettre en œuvre dans l'équipement. Il est l'adaptation concrète à l'équipement du projet éducatif que le Concessionnaire a remis dans le cadre de son offre.
- Le **projet d'accueil** définissant les modalités d'accueil des enfants dans l'établissement.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Projet social et de développement durable	Le candidat exprime son intention de s'inscrire dans le prolongement des orientations prises par la CCPH et **l'intégration au tissu local** pour ancrer les structures dans leur environnement, **sans toutefois donner d'exemples de partenariats précis** (écoles, associations, infrastructures culturelles et sportives). Concrètement, chaque crèche dispose d'un **budget pédagogique** que la direction peut utiliser librement pour alimenter le projet pédagogique. Concernant **l'accueil de familles en situation de réinsertion**, il indique vouloir travailler avec la CCPH et avoir créé le dispositif « Crèche Solidarité Emploi » avec Pôle emploi qui permet de réserver certaines places à ces familles. Le candidat se réfère au Plan Climat 2024 pour le volet développement durable (activités	Le candidat a fait une **étude assez approfondie des caractéristiques et besoins du territoire** du Pays Houdanais, concluant à la place importante jouée par ces 2 structures petite enfance. Il met en avant **certains partenaires** : l'école de Dammartin, une ou deux écoles en proximité de La Souris Verte, le RCPE, les bibliothèques, les CAMSP etc. Le candidat met également en avant sa volonté d'accueillir toutes les formes de précarité, pour **favoriser l'intégration sociale et professionnelle des familles**, notamment via l'accueil d'urgence. Il prévoit de proposer un contrat de 3 mois renouvelable pour une projection plus facile des familles dans un emploi. L'aspect développement durable n'est pas précisé par le candidat.	Le candidat détaille **l'étude qu'il a faite du territoire et des partenariats** potentiels par structure : ○ **Pour La Souris Verte** : l'école maternelle Arc en ciel et le RCPE, la médiathèque Jean Ferra pour l'éveil culturel et artistique, l'association Les Lumineuses pour l'éveil sensoriel et corporel, sorties à la boulangerie La Flûte de Chaud Pain et chez le primeur Bee-Fruit. ○ **Pour Pom'Cannelle** : l'école maternelle Georges Bruhat et le RCPE, la bibliothèque municipale, l'intervention de bénévoles pour « l'heure du conte », l'association Les Lumineuses et la poursuite du partenariat avec « La bulle des émotions » pour les ateliers de sophrologie des tout-petits, sorties à la boulangerie Maison Pinchon. Le candidat prévoit aussi la **prise en compte des familles en situation**

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
	pédagogique autour du recyclage et de la nature).		**d'insertion sociale ou professionnelle** et un soutien aux **familles monoparentales**. Il indique que l'équipe et le psychologue sont disponibles pour ces familles et les accompagner. Les temps d'échange et de rencontre au sein de la crèche permettent également de rompre l'isolement. Le soutien aux familles monoparentales se réalise en partie par le mécénat Fonds de dotation Femmes & Avenir. Il évoque aussi mettre en place des **activités de sensibilisation au développement durable** proposées aux enfants, aux professionnels et aux familles.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

4.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Projet pédagogique	Les 2 objectifs principaux affichés par le candidat sont **la bienveillance et le plaisir**. Son projet s'articule autour de 4 actions : ○ **L'accompagnement des émotions** ○ **Les moyens de communication** ○ **L'ouverture sur le monde et les partenariats** ○ **L'intégration de la nature.** Le candidat insiste également sur **l'aménagement des espaces** afin de favoriser le libre-accès en créant deux sections (Section de 10 bébés moyens et section 16 moyens grands). Il prévoit la transformation de la 2ème salle de jeux en dortoir des moyens grands et les deux dortoirs deviennent la section bébé moyens. L'objectif est de faciliter l'accès à la salle de change pour les deux sections et réduire les effectifs pour la surveillance.	Le candidat met en avant 4 objectifs éducatifs : ○ **Accueillir tous les enfants** ○ **Respecter le rythme de l'enfant tout en garantissant son bien-être et sa sécurité** ○ **Accompagner l'enfant vers son autonomie et sa socialisation** ○ **Proposer à l'enfant des temps de créativité artistique, culturelle et de découverte de la nature.**	Le candidat axe son projet éducatif sur **la sécurité affective de l'enfant** avec un système de référence, des repères visuels et spatiaux, le respect du rythme individuel de chaque enfant etc. Il insiste également sur les activités d'éveil autour de : ○ **L'éveil sensoriel et corporel**, avec un igloo sensationnel, des activités motrices, l'association Les lumineuses etc. ; ○ **Et la pédagogie verte**, avec un projet tourné vers l'extérieur, des activités de recyclage, un potager, etc.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

4.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Projet d'accueil	Le candidat insiste sur **l'intégration des parents** à la vie de la crèche et sur les **périodes de transition entre la maison et la crèche**, via : un 1er entretien avec la directrice, le conseil de crèches, la réunion de rentrée, les cafés crèches, les ateliers parents, et divers outils (livret d'accueil, cahier de vie, application Crèche Connect etc.). Concernant **les enfants en situation de handicap**, il indique avoir un plan d'action dédié porté par la « mission handicap » interne. Cela passe notamment par la sensibilisation des équipes au handicap en EAJE, pour savoir repérer et signaler des troubles dans le comportement d'un enfant.	**La place des parents** est détaillée par le candidat commun des enjeux clefs, pour ce faire il favorise : les accueils quotidiens et les transmissions, réunions d'information et entretiens avec les familles, les cafés parents tous les 3 mois, les ateliers, les fêtes et évènements, le conseil de crèche, et divers outils de communication (tableaux d'affichage, newsletter, cahier de liaison etc.). Un focus est également fait sur **l'accompagnement à la parentalité** avec un cycle Parentalité pour répondre aux questionnements des parents, un accès au site Mes Infos Bébé, et le podcast Parent(hèses). Le candidat détaille aussi les temps d'accueil, de repas, de soins, de sommeil et **l'égalité entre garçons et filles au travers du jeu**. Concernant **les enfants en situation de handicap**, il précise que l'équipe établira des liens avec les structures locales comme le CAMSP, aura suivi des formations pour la détection et l'accompagnement des enfants en question, et pourra adapter le rythme d'accueil pour mieux répondre aux besoins de l'enfant.	Le candidat dit **placer les parents au cœur du projet** de crèche avec une application smartphone et différentes activités : Festi'parents, conseil de parents, ateliers etc. Il indique également mettre en place un **projet adapté à l'accueil d'enfant présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique** avec la formation des professionnels, du matériel adapté, et un accompagnement des familles.

Sur le projet social et de développement durable, l'offre de La Maison Bleue se démarque avec une étude approfondie du territoire et des exemples concrets de partenariats locaux potentiels mis en avant par structure. L'offre de la Croix Rouge française est intéressante mais il est le seul à ne pas détailler l'aspect développement durable. Et l'offre de People & Baby apparait un peu en dessous en raison du manque de précisions sur l'intégration concrète au tissu local. Les 3 candidat prévoient bien l'accueil de familles en insertion socio-professionnelle.

Sur le projet pédagogique, les trois offres sont intéressantes, mettant en avant des notions de bienveillance, de respect du rythme de l'enfant et d'éveil sensoriel. People & Baby prévoit un réaménagement

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

des espaces au sein de la crèche pour faciliter l'accès à la salle de change et réduire les effectifs de surveillance pour la sieste.

Sur le projet d'accueil, les trois candidats insistent sur la place des familles et prévoient des dispositions pour l'accueil d'enfants en situation de handicap. L'offre de la Croix Rouge Française est légèrement plus intéressante avec un développement particulier de l'accompagnement à la parentalité et un accent mis sur l'égalité entre filles et garçons au travers du jeu.

Au global, les offres de La Maison Bleue et de la Croix Rouge Française se démarquent légèrement sur ce critère, tandis que celle de People & Baby apparait un peu moins intéressante.

4.2. Conditions d'accueil des usagers

4.2.1. Modalités d'ouverture des structures

Pour rappel, **les articles 11 et 12 du projet de contrat** prévoient :

- 10 places au sein de la micro-crèche « Pom'Cannelle ».
- 26 places au sein du multi-accueil « La Souris Verte ».
- L'accueil des usagers est assuré, pour les deux équipements, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, soit 11h par jour.
- L'équipement est fermé 4 semaines dans l'année, dont 3 semaines en période estivale et 1 semaine en fin d'année civile, les jours fériés et lors des journées pédagogiques.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Propositions des candidats	**Ouverture** de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi **Fermeture** : 3 semaines l'été, 1 semaine en fin d'année, les jours fériés **+ 3 journées pédagogiques** dont une sur un jour férié **Soit 229 jours en moyenne** (hypothèse de 252 jours ouvrés) Propositions d'avoir **1 section de 10 enfants** en âges mélangées sur PC, et un ré**aménagement** des espaces sur LSV pour avoir **une section de 10 bébés moyens et une section de 16 moyens grands** (un plan est proposé dans l'offre) Pas d'agrément modulé	**Ouverture** de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi **Fermeture** : 3 semaines en août, 1 semaine entre noël et le nouvel an, les jours fériés + **3 journées pédagogiques** Le candidat précise également la **possibilité de fermer pour cause exceptionnelle** en cas d'extrême urgence (par exemple des travaux, épidémie, catastrophes naturelles) avec information au préalable à la CCPH. **Soit 228 jours en moyenne** (hypothèse de 251 jours ouvrés) Mention de la possibilité d'accueillir en surnombre jusqu'à 115% Pas de mention d'agrément	**Ouverture** de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi **Fermeture** : 3 semaines l'été, 1 semaine entre noël et le jour de l'an + 3 journées pédagogiques **Soit 229 jours en moyenne** (hypothèse de 252 jours ouvrés) **Détails donnés par structure**, ce qui est apprécié Pas de mention d'agrément modulé **Calendrier** arrêté au cours du dernier trimestre de l'année N-1 et communiqué aux familles

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

4.

Concernant l'ouverture des structures, les offres de People & Baby et de La Maison Bleue s'alignent sur le nombre de jours ouvrés et La Croix Rouge en comptabilise un de moins en raison d'une estimation différente des jours fériés sur la durée du contrat.

Les trois candidats se conforment aux exigences du projet de contrat et prévoient trois journées pédagogiques.

People & Baby détaille l'organisation prévue par sections et La Maison Bleue insiste sur le calendrier et les données par structure.

4.2.2. Projet de règlement de fonctionnement

	Propositions des candidats
People & Baby	**Engagement du candidat à soumettre le Règlement à approbation** de la CCPH au plus tard 3 mois après le début du contrat, comme demandé au contrat. Il en précise les grandes lignes proposées : ○ 3 types d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence ○ **Public de 2 mois et demi à 4 ans, ou 6 ans** pour les enfants en situation de handicap (5 ans révolus) ○ **Période d'adaptation** prévue pour chaque enfant ○ **Délai de 60 jours** en cas de demande de résiliation ou modification du contrat ○ Toute exclusion est prononcée par la directrice avec accord de la CCPH ○ Facturation en cas d'absence sauf en cas de fermeture exceptionnelle de la crèche, d'hospitalisation de l'enfant, ou d'éviction pour maladie prononcée par le médecin ○ Déduction en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical et soumis à un **délai de carence de 3 jours** ○ Facturation en **mensualisation** ○ Congés et absence à prévenir 1 mois avant ○ **Possibilité d'allaiter** ○ Couches fournies ○ Vaccins obligatoires.
Croix Rouge Française	**Engagement du candidat à faire valider** les Règlements par la CCPH. Les grandes lignes proposées sont les suivantes : ○ Accueil régulier, occasionnel et d'urgence ○ Déduction dès le 1er jour en cas de fermeture de la structure, d'hospitalisation et d'éviction ○ Déduction après un **délai de carence de 3 jours** en cas de maladie avec certificat médical ○ **Congés déduits dans la limite de 2 semaines par an** pour un contrat de 5 jours/an (moins sinon). Cette limite permet d'optimiser les taux d'occupation et est autorisée par la CAF. Le candidat est prêt à revoir ce point en cas d'attribution. ○ Accueil d'enfants en situation de handicap **jusqu'à 5 ans révolus** ○ Information et participation des familles (dont les conseils de crèche).

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

	Propositions des candidats
La Maison Bleue	Le candidat précise le contenu de ses projets de règlement de fonctionnement : ○ Enfants **de 10 semaines à 3 ans révolus et jusqu'à 5 ans** révolus pour les enfants présentant un handicap ○ Accueils régulier, occasionnel et d'urgence ○ Modalités d'inscription, d'attribution et de constitution des dossiers ○ Suivi médical et volet sur le personnel ○ Période d'adaptation ○ Fourniture des couches et des repas ○ Modalités de règlements, de déduction : déduction du 1er jour d'absence en cas d'éviction, hospitalisation ou fermeture sinon déduction à partir du 4ème jour d'absence sur présentation du certificat médical. ○ Motifs de radiation et délais de préavis ○ Annexes RGPD et maladies donnant lieu à éviction ○ Annexes sur les situations d'urgence, les mesures préventives d'hygiène, les soins et traitements médicaux, le signalement d'une information préoccupante et le protocole de sortie.

Les 3 candidats présentent les grandes lignes de leur projet de règlement de fonctionnement.

L'offre de People & Baby se démarque par une offre synthétique assez précise.

Les offres de la Croix Rouge et La Maison Bleue sont plutôt satisfaisantes même si La Maison Bleue ne précise pas les délais de prévenance des congés.

4.3. Qualité des animations

	Propositions des candidats
People & Baby	Le candidat met en avant **différents partenariats** : ○ **Avec les services communautaires et municipaux** : médiathèque Jean Ferra, bibliothèque municipale de Dammartin ○ **Avec la vie associative locale** : activité sophrologie avec Chrystel, yoga avec Adeline Slomiany ou Audrey bien être, centre chorégraphique de Houdan, Confrérie gastronomique de la Poule et du pâté de Houdan, école de musique de Houdan, Atena 78, Club canin de Dammartin ○ **Avec les entreprises locales** : boulangeries Pinchon et Bourgogne. Il détaille également les **animations extérieures** : actions passerelles avec les écoles, ferme pédagogique. Et les **animations intérieures** : activité avec les parents, ateliers musique avec un spectacle de l'association Enfance et musique, association Lire et faire lire, activité intergénérationnelle avec l'Ehpad de Houdan, les mois en fêtes (une thématique chaque mois), et le projet Art et Nature. Il fournit un **tableau précisant la fréquence** des activités, notamment ateliers parents chaque mois et semaine du goût annuelle.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

	Propositions des candidats
Croix Rouge Française	Le candidat insiste sur **l'itinérance ludique** : les portes sont ouvertes pour laisser l'enfant expérimenter et choisir ses jeux, en favorisant plusieurs espaces dans une même pièce. Il détaille aussi les **activités quotidiennes** avec 4 ateliers d'éveil : ○ Eveil au langage : lecture d'histoires, comptines, langage signé, émotions, plurilinguisme ○ Eveil à la nature : jardin, potager, recyclage, sorties extérieures ○ Eveil artistique et culturel : peinture dessin, éveil musical, sorties médiathèque, livre ○ Eveil corporel et sensoriel : motricité, yoga relaxation, espace zen, bacs sensoriels. Certaines **activités sont plus ponctuelles** : sorties à la bibliothèque une fois par moi à PC et deux fois par mois à LSV, médiation animale, fêtes eu sein des crèches et avec les manifestations des communes.
La Maison Bleue	Le candidat fourni un **planning type d'activités d'éveil et d'ateliers sur une semaine**. On y retrouve : ○ Des activités d'éveil sensoriel : bouteilles sensorielles, jeux en libre accès, jardin, balles sensorielles, tissus et papiers ○ Des activités de manipulation : pâte à modeler, sable, jeux d'eau ○ Des activités de motricité : vélos, trottinette, jardin, tunnel ○ Des activités de construction : légos, gros anneaux, kapla, trains ○ Des activités d'association : mémory, lotos animaux ○ Des activités de créativité : peinture, pastels, craies ○ Ainsi que des activités d'agencement, de jeux symboliques, des ateliers comptes, de l'éveil musical, de l'éveil gustatif, des ateliers potagers, et des temps calmes. Le candidat fournit aussi un **planning annuel** précisant le type de prestataire par activité (interne/externe), la durée, la fréquence et la section concernée.

Les trois offres sont qualitatives et assez détaillées sur les animations proposées.

L'offre de La Maison Bleue se démarque toutefois légèrement car il fournit un planning très précis sur une semaine type, ce qui permet de bien se projeter dans les structures.

4.4. Qualité de la restauration

Pour rappel, comme précisé à l'article 16 du projet de contrat, le Concessionnaire a la charge :

- de la fourniture des repas, des collations et des goûters **en liaison froide pour la micro-crèche « Pom'Cannelle »** située à Dammartin-en-Serve ;
- de la fourniture des repas, des collations et des goûters **préparés sur place pour le multi-accueil « La Souris Verte »** à Houdan.

Le Concessionnaire doit respecter les préconisations suivantes dans la préparation des repas :

- Tous les repas fournis seront sans OGM, conformément à la réglementation en vigueur.
- Les dispositions de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, et notamment son article 24 doivent être respectées :

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

- objectif de 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité,
- sous-objectif de 20% de produits issus de l'agriculture biologique (label AB),

- Les viandes doivent être labellisées (Label Rouge, IGP et AOP et AB…etc.),
- La fourniture des denrées alimentaires doit privilégier la qualité de l'approvisionnement, les modes de production respectueux de l'environnement (circuits courts, agriculture raisonnée par exemple) et destinés à réduire les impacts environnementaux de la consommation alimentaire.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Propositions pour La Souris Verte	Prestataire **API** (offre « les menus évolutifs ») qui livrera les denrées brutes pour la **cuisine sur place** L'offre propose les engagements suivants : ○ **75 à 80% de produits frais** ○ 3 produits BIO par jour, **30% de produits BIO** ○ **Approvisionnement local à -180km de la cuisine centrale** (sans préciser où elle est) ○ Contenant réutilisables avec des **bacs inox** ○ Stock de dépannage. Le candidat s'engage à remplir « Ma Cantine ». La directrice commandera sur le portail d'API.	Prestataire **API via sa plateforme L'APICERIE** qui livrera les denrées brutes pour la **cuisine sur place** Le candidat évoque : ○ Des menus de substitution au besoin ○ Des menus élaborés par des diététiciennes ○ Des exemples de menus fournis ○ Respect EGAlim avec 50% de produit de qualité et durable dont 20% de produits bio et 60% de viandes et poisson de qualité et durable ○ Poulet bio, Bœuf Label Rouge et Porc Bleu Blanc Cœur. API se chargera de remplir « Ma Cantine ».	Prestataire **POMONA** pour la livraison de denrée brutes destinées à la **cuisine sur place** Le candidat présente les engagements suivants : ○ Une organisation en réseaux spécialisés par type de produit : Terra Azur, Passion Froid, EPI Saveurs, Délice & &Création, Saveurs d'Antoine ○ **50% de produits BIO** ○ **Labels pêche durable, label rouge, bleu blanc cœur, etc.** ○ **Travail avec Biovor** pour localiser et acheter des produits locaux issus de l'agriculture bio directeur chez le producteur (donc des **produits bio, locaux et directs**). Le candidat s'engage à remplir « Ma Cantine ».

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

4.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Propositions pour Pom'Cannelle	Prestataire **La potions des lutins** (installé en Lorraine) qui propose des **repas livrés** dans des petites bocaux stérilisés Le candidat présente les engagements suivants : ○ Saisonnalité favorisée ○ **100% BIO** ○ Circuits courts et producteurs locaux favorisés ○ **Bocaux en verre recyclables** et réutilisables ○ **Fait maison** dans leur atelier en Lorraine. Le candidat s'engage à remplir « Ma Cantine ».	Prestataire **Ansamble** qui livrera en **liaison froide** Le candidat évoque : ○ Des menus de substitution au besoin ○ Des menus élaborés par des diététiciennes ○ Des exemples de menus fournis ○ Respect EGAlim avec 50% de produit de qualité et durable dont 20% de produits bio et 60% de viandes et poisson de qualité et durable ○ 90% de produits d'origine française dont 40% en région Île-de-France (pommes, pâtes, légumineuses) ○ Poisson qualité sans arêtes ○ Poulet bio, Bœuf Label Rouge et Porc Bleu Blanc Cœur. Ansamble transmettra les informations nécessaires pour compléter « Ma Cantine »).	Prestataire **Ansamble** qui livre en **liaison froide** Le candidat présente les engagements suivants : ○ **Une cuisine centrale de proximité à Dreux** ○ **2 produits locaux par jour** ○ **50% de produits BIO** et plus de 10 éléments BIO par semaine ○ **90% de fruits frais et légumes frais de saison** ○ **100% de viande française et œufs français** ○ **100% de porc labellisé bleu blanc cœur** ○ **100% de pêche responsable** ○ **2 fromages AOP/AOC par cycle de 4 semaines** ○ Circuits courts et producteurs locaux privilégiés ○ Liste de fournisseurs données ○ **Bacs Inox.** Le candidat s'engage à remplir « Ma Cantine ».
Coût unitaire du repas	**3,98€** pour La Souris Verte (intégrant le goûter). Il existe une incohérence entre sa note de réponse et le formulaire Excel (3,62€ contre 3,98€) **6,24€** pour Pom'Cannelle Il existe une incohérence entre sa note de réponse et le formulaire Excel (5,72€ contre 6,24€) Coût global de **38K€/an en tout**	**3,50€** pour La Souris Verte (variation entre 3,49€ et 3,50€ sur la durée du contrat) **5,74€** pour Pom'Cannelle (variation entre 5,79€ et 5,76€ sur la durée du contrat) Les variations s'expliquent par les jours d'ouverture corrélés au taux d'occupation. Coût global de **26,5K€/an en tout**	**2,90€** pour La Souris Verte **4,85€** pour Pom'Cannelle (3,70€ pour le repas et 1,15€ eau, lait et goûter) Coût global de **28K€/an en tout**

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

4.

Sur la qualité de la restauration, les offres de La Maison Bleue et de People & Baby se démarquent : People & Baby présente une offre plutôt qualitative sur La Souris Verte (30% de bio) et très ambitieuse sur Pom'Cannelle avec 100% de BIO, néanmoins cela s'en ressent dans le coût unitaire du repas qui est très élevé sur Pom'Cannelle et plus élevé que ses concurrents sur La Souris Verte. L'offre de La Maison Bleue est quant à elle plus qualitative et très précise sur La Souris Verte avec des engagements similaires sur Pom'Cannelle, notamment avec 50% de BIO et différents labels. Bien qu'un peu moins ambitieuse sur la part de BIO sur Pom'Cannelle que son concurrent, le rapport qualité/prix de La Maison Bleue est très intéressant avec un coût moyen du repas assez bas.

L'offre de la Croix Rouge respecte les objectifs EGAlim et ne va pas au-delà mais précise l'origine de certaines denrées. Les prix unitaires semblent élevés par rapport à ses concurrents et ses engagements..

4.5. Engagements en matière de développement durable

L'article 28 du projet de contrat précise que : « Le Concessionnaire met en œuvre la démarche de développement durable, qui précise notamment ses pratiques professionnelles sur les points suivants :

- Alimentation
- Qualité de l'air intérieur
- Déchets
- La blanchisserie, le nettoyage et l'entretien des locaux
- Changes et hygiène
- Activités, sorties et jeux
- Energies
- Eau. »

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

	Propositions des candidats
People & Baby	Le candidat met en avant : ○ **Une politique d'achats éco-responsable** : 100% d'achats automobiles électriques en 2022, achats de mobilier et jeux en bois, objectif zéro plastique ○ **L'utilisation de contenants réutilisables pour la restauration** : bacs réutilisables en inox et vaisselle en verre ou en porcelaine ○ **L'utilisation de produits d'hygiène et d'entretiens écologiques** : couches Pampers Harmonie hypoallergéniques et à partir de matériaux d'origine végétale (veille sur des solutions viables pour le compostage ou réemploi), désinfectant multiusage ORAPI ○ **Réduction de l'impact carbone** : logique de gestion partagée des approvisionnements avec des livraisons mutualisées (multidrop) ○ **Réduction de la consommation d'énergie** : diminution de 1°C du chauffage, utilisation de couvercles en cuisine, ampoule basse consommation, recours raisonné aux impressions papiers, bacs de récupération d'eaux de pluie ○ **Alimentation** : Part de produit bio au-dessus des objectifs EGAlim, poisson issu de la pêche durable et viande française labélisée (engagement du candidat qui ne sont pas retranscrit dans son offre alimentaire). ○ **Un projet pédagogique axé sur l'environnement et la nature** : projet éducatif Génération Durable avec des animations et ateliers « verts » quotidiens (bac potager, observation de la nature, recyclage, ferme pédagogique), des actions de sensibilisation des familles (journées à thèmes, affichages), un plan de mobilité des agents (aide financière à l'achat de vélo).

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

	Propositions des candidats
Croix Rouge Française	Le candidat détaille les points suivants : ◦ **Lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets** : formations et guides pour le personnel, juste gestion des commande, poubelle de tri, gants en coton pour la petite toilette, phase de test pour composter des couches via un ESAT si succès déploiement sur les structures après accord de la CCPH ◦ **Matériaux utilisés** : achats de jeux en bois issus de la gestion durable des forêts favorisé, mobilier Mathou fabriqué en France pour les meubles, vaisselle sans plastique (en inox, en verre ou en polypropylène), nettoyeur vapeur envisagé et machine AQUAMA pour des produits d'entretien 100% biodégradables, autres produits de nettoyage certifiés Ecocert ◦ **Limitation des consommations de fluides** : fermeture des robinets, eau coupée lors des périodes de fermeture, ampoules LED, lumière naturelle favorisée, matériel informatique débranché après utilisation, prise en charge de 50% des transports en commun du personnel etc. ◦ **Qualité de l'air** : surveillance régulière, nettoyage des bouches d'aération, l'aération avant et après l'arrivée des enfants, absence de matériel pouvant contenir des perturbateurs endocriniens, campagne d'évaluation de la qualité de l'air tous les 7 ans ◦ **Sensibilisation des enfants, professionnelles, familles aux écogestes** : réseau d'ambassadeurs avec des trophées accordés aux 40 projets sélectionnés (dont 2 sur des crèches en 2022), familles sollicitées pour ramener des matériaux à recycler sur des activités, poubelles de tri pour les enfants, bar à eau, bacs potagers, formation sur la Fresque du Climat pour le personnel ◦ **Alimentation** : produits locaux et de saison, produits BIO, fournisseurs locaux, diminution des emballages et suppression des contenants alimentaires en plastiques ◦ **Dimension sociale** : évolution et mobilité des salariés, vigilance sur les conditions de travail, dialogue social. ◦ **Mobilité** : indemnités « mobilités durables » pour les alternatives à la voiture et transports en communs.
La Maison Bleue	Le candidat insiste sur les éléments suivants : ◦ La **volonté forte de la CCPH** sur le développement durable avec la mise en place de son Plan Climat du Pays Houdanais et la signature du CRTE ◦ Publication d'un **rapport RSE** depuis 2018 dont le dernier date de 2022 ◦ **Actions quotidiennes dans la crèche** : sur les fluides, l'alimentation, les écogestes, affichages dans les locaux, pédagogie verte, baisse de la consommation énergétique ◦ **Actions de sensibilisation** auprès des parents et des professionnels sur le tri des déchets et biodéchets. ◦ **Produits de nettoyage et d'hygiène respectueux de l'environnement** : chimie verte pour le nettoyage, La Fabrique des Minis comme gamme de soin et phase de test de couches compostables avec la start up Mundao et sur les structures couches écolabellisées par Cellulose de Brocéliande. ◦ **Energie verte** : prestataire OpctopusEnergy ; ◦ **Collecte de jouet, livres et vêtements** pour la journée mondiale des droits de l'enfant ;

L'offre de la Croix Rouge est très qualitative et complète sur ses engagements en matière de développement durable. Celle de People & Baby est également satisfaisante mais présente moins de mesures concrètes.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

4.

L'offre de La Maison Bleue est moins étoffée sur ce critère et manque de mesures concrètes sur les volets : mobilité, dimension sociale et politique d'achat.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

5.

5. INTERET DE L'OFFRE SUR LE PLAN FINANCIER

Sauf précision contraire, les éléments financiers présentés ci-dessous sont des moyennes annuelles sur la durée du contrat des données financières concernant les deux structures objets de la présente concession. Lorsque les éléments sont présentés par crèche, cela est précisé (LSV pour La Souris Verte et PC pour Pom'Cannelle).

5.1. Cohérence du compte d'exploitation prévisionnel

5.1.1. Analyse de l'équilibre financier

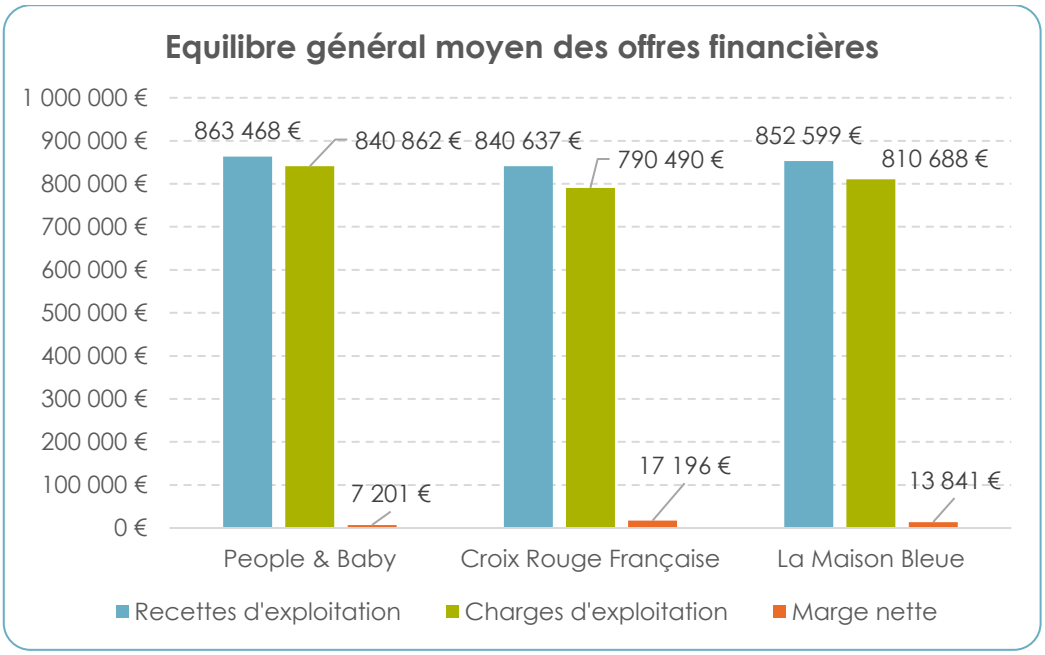

Les 3 offres présentent un équilibre général solide, dégageant une marge nette positive allant de 7 K€/an (People & Baby) à 17 K€/an (Croix Rouge Française) permettant de faire face à de potentiels aléas.

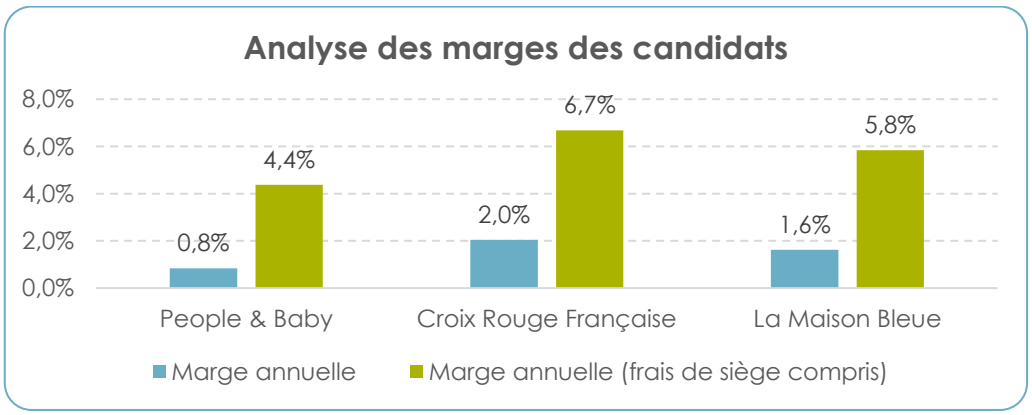

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Bien que les frais de siège soient nécessaires pour rémunérer les fonctions supports, ils peuvent parfois constituer une forme de rémunération cachée pour les gestionnaires. Aussi, il parait nécessaire de vérifier que leur niveau reste cohérent avec les standards du secteur.

En l'occurrence, les niveaux de marge nette dégagés par les 3 candidats sont positifs mais restent très contenus, correspondant à 0,8% pour People & Baby, 2% pour la Croix Rouge et à 1,6% pour La Maison Bleue des produits d'exploitation. En ajoutant les frais de siège, ces niveaux de marge augmentent modérément : respectivement 4,4%, 6,7% et 5,8%.

Ces niveaux restent en dessous de la barre des 10% ce qui parait plutôt cohérent avec les standards du secteur. Ces niveaux sont également cohérents avec le nombre d'heures affiché pour le personnel en appui : 1 103 h/an pour La Maison Bleue, 796h /an pour la Croix Rouge, et 375 h/en pour People & Baby.

5.1.2. Analyse des produits d'exploitation

5.1.2.1. Analyse des indicateurs de performance

- RAPPELS SUR LES MODALITES DE CALCUL ET ANALYSE DES TAUX

La **capacité théorique maximale** est le nombre d'heure maximum que le Titulaire pourrait être en mesure de facturer aux usagers par an. Elle repose sur l'intégralité du nombre de places.

La capacité théorique maximale est fixée comme suit :

Capacité théorique maximale = (nombre de places x nombre d'heures d'ouverture x nombre de jours d'ouverture)

Cette capacité sert de base de calcul des **taux d'occupation réel et financier**.

Taux d'occupation réel = Nombre d'heures réalisées (présence effective des enfants dans la structure) / capacité théorique maximale

Les hypothèses financières proposées par les candidats reposent sur le taux de fréquentation de la structure. Ce taux correspond en réalité au taux de d'occupation financier, dont le calcul est précisé dans le projet de contrat comme suit :

Taux d'occupation financier = Nombre d'heures facturées / capacité théorique maximale

Dans les faits, le taux d'occupation financier d'une structure n'est connu qu'en fin d'année au moment de l'établissement du bilan CAF de la structure.

Ce taux peut être différent chaque année. Il l'est très souvent la première année, afin de prendre en compte la montée en charge du nombre d'enfants accueillis. Il est donc intéressant de comprendre comment chaque candidat a estimé ce nombre d'heures facturées.

Conformément aux directives de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, un taux d'occupation financier minimum de 70% doit être atteint.

- ANALYSE DES TAUX PROPOSES PAR LES CANDIDATS

Plus le taux d'occupation est élevé, plus le candidat optimise la gestion de sa structure et notamment les recettes perçues auprès des usagers, ce qui mécaniquement **impacte à la baisse le niveau de compensation demandée à la Collectivité**.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

5.

Le graphique ci-dessous présente les taux d'occupation annuels moyens proposés pour chaque candidat :

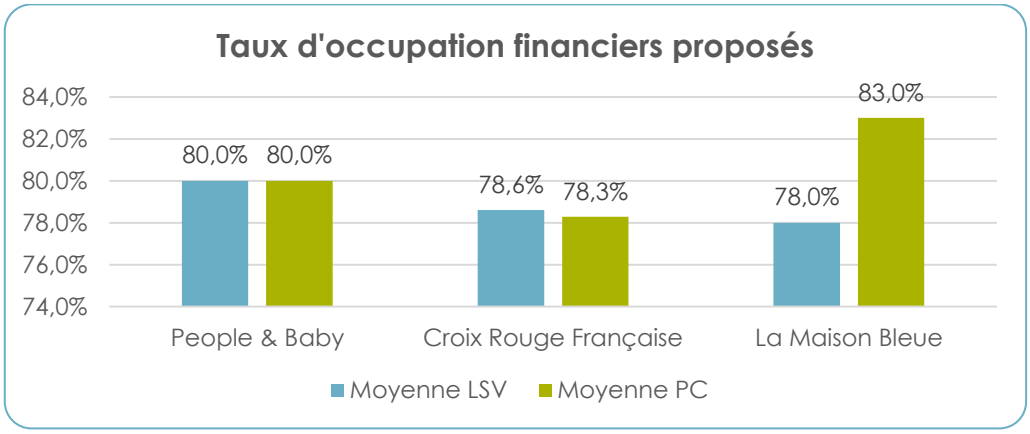

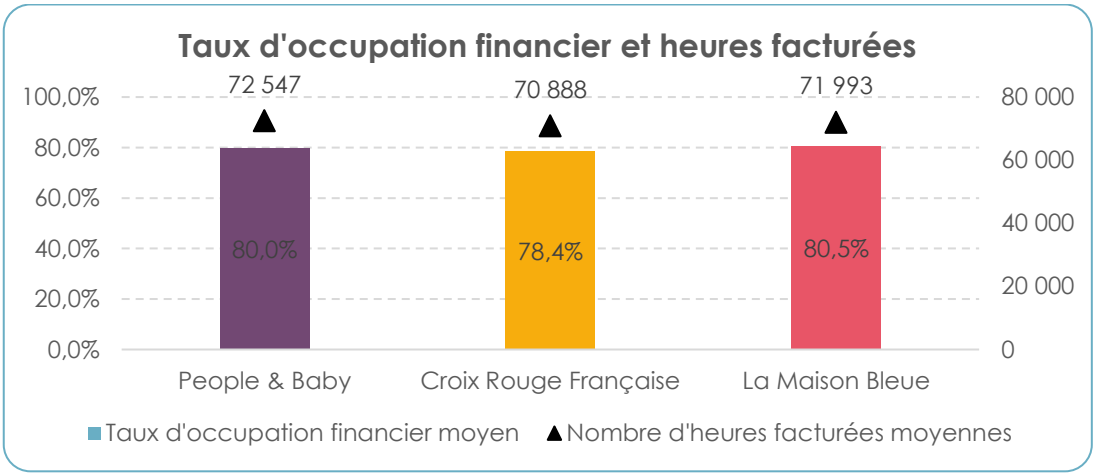

Les candidats n'ont pas tous adopté la même stratégie sur la fréquentation des structures : People & Baby et La Maison Bleue prévoient des taux d'occupation stables sur la durée du contrat sur les 2 crèches, tandis que la Croix Rouge Française prévoit une montée en charge des taux d'occupation sur chaque crèche pendant le contrat (passant de 76% à 80% sur LSV et sur PC). Les taux présentés ci-dessus sont donc des moyennes.

Au global, La Maison Bleue et People & Baby font les offres les plus ambitieuses sur les taux d'occupation proposés : La Maison Bleue fait des hypothèses de fréquentation plus ambitieuses pour Pom'Cannelle (83%) tandis que People & Baby propose 80% sur les deux structures. Au global, le nombre d'heures facturées en moyenne annuelle est plus important dans l'offre de People & Baby.

Plus le taux d'occupation réel est élevé, plus le candidat incite et facilite l'usage du service public ce qui est un indicateur de la qualité attendue du service public.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

5.

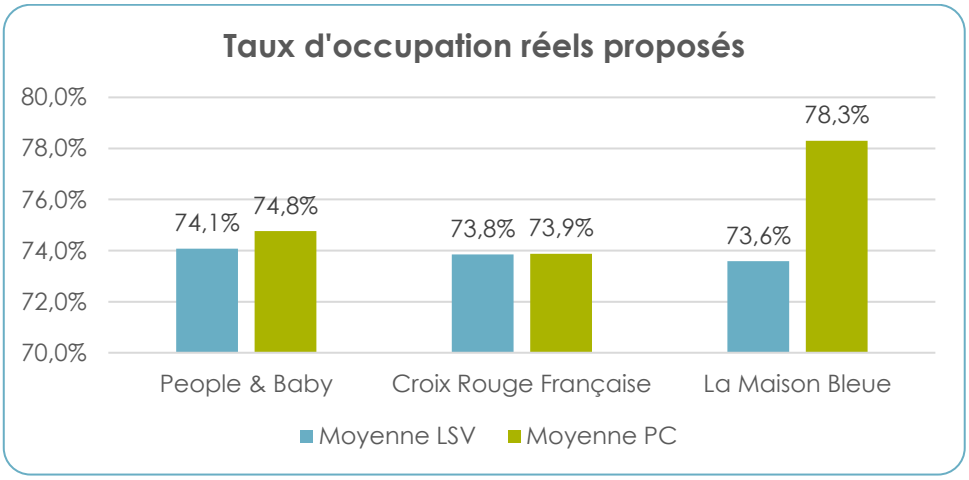

Sur les taux d'occupation réels, La Maison Bleue fait l'offre la plus ambitieuse sur Pom'Cannelle (78%) tandis que l'offre de People & Baby est assez intéressante avec des taux autour de 74% sur les deux structures. L'offre de la Croix Rouge Française fait une offre légèrement plus en retrait.

Afin d'avoir droit à un financement maximal de la CAF, **l'enjeu pour le gestionnaire de la structure est de faire converger le nombre d'heures de présences réelles des enfants avec le nombre d'heures facturées aux familles**. Aussi, un indicateur de performance, le taux de facturation, a été défini et permet de définir le niveau de prestations CAF auquel la structure peut prétendre.

Taux de facturation = Taux d'occupation financier / Taux d'occupation réel

Si le prix de revient est inférieur au prix plafond, on retient 66% du prix de revient, sinon le montant horaire maximum indiqué ci-après :

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service
Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, fournissant les couches et les repas	10,05 €/h	66%	6,63 €/h
Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, ne fournissant pas les couches ou les repas	9,30 €/h	66%	6,14 €/h
Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, fournissant les couches et les repas	9,30 €/h	66%	6,14 €/h
Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, ne fournissant pas les couches ou les repas	8,60 €/h	66%	5,68 €/h
Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% fournissant les couches et les repas	8,60 €/h	66%	5,68 €/h
Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% ne fournissant pas les couches ou les repas	8,27 €/h	66%	5,46 €/h

A noter toutefois qu'à partir du 1er janvier 2025, les établissements d'accueil du jeune enfant bénéficieront d'une nouvelle méthode de calcul de la Prestation de service unique (PSU) qui réformera le taux de facturation dans le calcul de la PSU, afin de supprimer les effets de seuil.

En effet, si le taux de facturaiton est compris entre 107% et 120%, le prix plafond sera déterminé linéairement selon selon le calcul suivant pour 2025 :

2025	Taux de facturation	Prix plafond
EAJE fournissant les couches et les repas	≤ 107,00%	10,05€
	Compris entre >107,00% et <120,00%	21,96 + (-11,13 x Taux de facturation)
	≥ 120,00%	8,60€

2025	Taux de facturation	Prix plafond
EAJE NE fournissant PAS les couches et les repas	≤ 107,00%	9,72€
	Compris entre >107,00% et <120,00%	21,63 + (-11,13 x Taux de facturation)
	≥ 120,00%	8,27€

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Cela signifie qu'à partir du 1er janvier 2025 **chaque pourcentage gagné par le gestionnaire sur son taux de facturation lui permettra d'optimiser le montant de la PSU**.

Les propositions des candidats sont résumées ci-après :

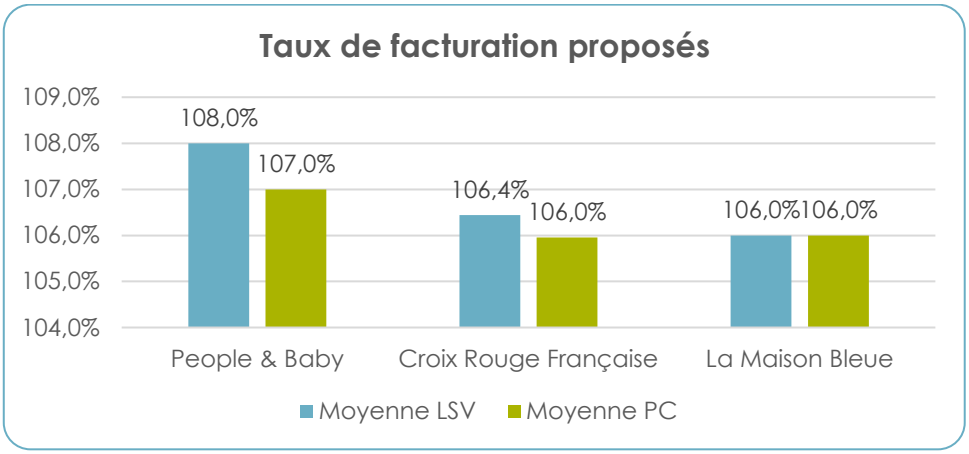

Comme pour les taux d'occupation, les hypothèses de People & Baby et de La Maison Bleue sont stables sur la durée du contrat, tandis que celles de la Croix Rouge sont légèrement en hausse sur la durée du contrat (passant de 106,1% ou 105,9% à 106,6% ou 106,8%). Les trois offres sont très proches sur les taux de facturation proposés.

L'offre de la Croix Rouge et de La Maison Bleue se démarquent comme légèrement plus optimisées que celle de People & Baby.

5.1.2.2. Analyse de la structuration des produits

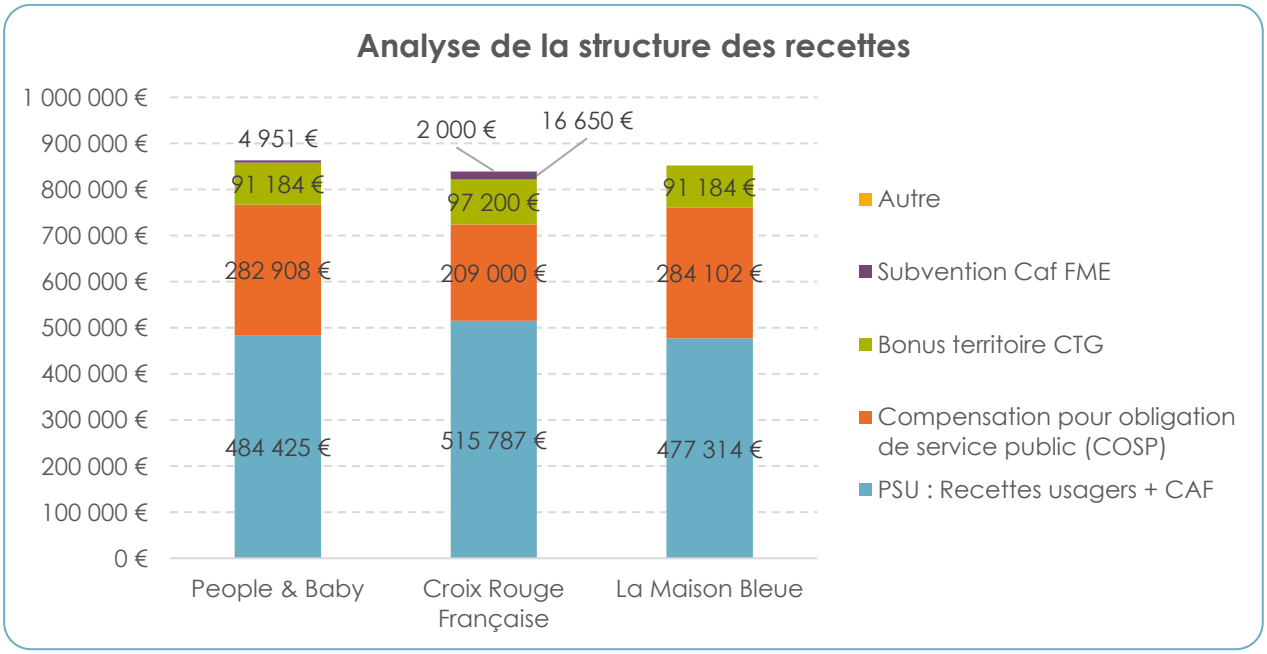

On observe que :

- **People & Baby présente le plus haut niveau de produits (863K€/an), suivi par La Maison Bleue (852K€/an), tandis que la Croix Rouge Française présente le niveau de produits le plus bas (840K€/an) ;**

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

- **People & Baby et La Maison Bleue présentent le même niveau de bonus territoire CTG, en cohérence avec les indications données dans le projet de contrat ;**
- **La Croix Rouge présente des recettes plus importantes liées au bonus territoire CTG, qu'il justifie par la prise en compte de la revalorisation du bonus territoire à venir sur 2025 à hauteur de 2700€/place ;**
- **People & Baby et la Croix Rouge prévoient des recettes liées à l'utilisation du Fonds de Modernisation des EAJE à hauteur de 16,6K€/an pour la Croix Rouge et de 4,9K€/an pour People & Baby ;**
- **La Croix Rouge prévoit également 2K€/an de produits financiers que le candidat justifie comme un reversement de la trésorerie positive actuelle ;**
- **Les montants de compensation affichés sont assez proches dans les offres de People & Baby et La Maison Bleue, tandis qu'il est plus optimisé dans celle de La Croix Rouge ;**
- **La Croix Rouge est également le candidat présentant le montant le plus important de recettes PSU (515,8K€/an), tandis que People & Baby et La Maison Bleue sont respectivement à 484K€ et 477K€ par an. Les trois candidats ont intégré la réforme du taux de facturation avec le nouveau barème PSU 2025 ainsi que le remboursement des journées pédagogiques. La Croix Rouge Française indique également avoir intégré une augmentation de la PSU de 0,63% à partir de 2026, bien que l'information n'ait pas été communiquée officiellement par la Cnaf : cela explique le niveau de ses recettes PSU par rapport au nombre d'heures de fréquentation proposées.**

5.1.3. Analyse des charges d'exploitation

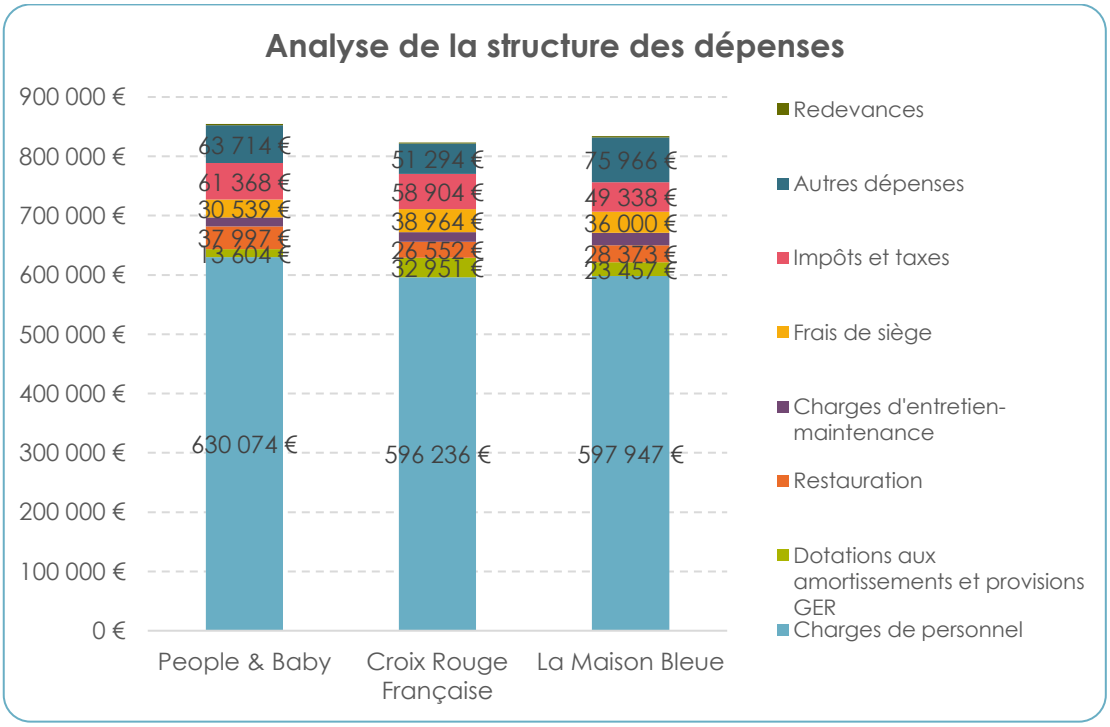

Concernant les charges d'exploitation, on observe que :

- **People & Baby présente le niveau de charges le plus élevé (840,9K€/an de charges d'exploitation), quand la Croix Rouge et La Maison Bleue sont à des niveaux plus bas et plus proches (respectivement 790K€ et 810,7K€) ;**

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

5.

- **Les charges de personnel représentent la majorité des charges dans les 3 offres : 75% pour People & Baby, 75% pour La Croix Rouge, et 74% pour La Maison Bleue ;**
- **La structure des charges est similaire entre les 3 offres avec toutefois des amortissements plus élevés chez la Croix Rouge et La Maison Bleue que chez People & Baby, et à l'inverse des charges de restauration plus élevées chez People & Baby ;**
- **La redevance est la même chez les 3 candidats : ils ont tous respecté le minimum contractuel de 1 000€ par structure (soit 2 000€/an au total).**

- DETAILS PAR POSTE DE CHARGES (EN MOYENNE ANNUELLE AU GLOBAL)

Concernant les achats :

- People & Baby prévoit un niveau conséquent d'achats (73K€) quand la Croix Rouge en prévoit le moins (57K€)
- La Maison Bleue prévoit assez peu de charges de fournitures administratives (1,4K€ vs 2,3-2,4K€ chez ses concurrents)
- People & Baby prévoit plus de charges pour les fluides que ses concurrents (+4K€/an)
- Les charges de repas sont également plus élevées chez People & Baby (+10K€/an par rapport à ses concurrents)
- A l'inverse, les charges pour les produits d'entretien sont assez basses chez People & Baby par rapport à La Croix Rouge et à La Maison Bleue
- La Croix Rouge impute ses charges de couches dans les produits pharmaceutiques
- Les 3 candidats prévoient des charges pour les tenues du personnel.

Concernant les services extérieurs :

- Les services extérieurs sont les plus élevés dans l'offre de La Maison Bleue (65K€) tandis que la Croix Rouge prévoit assez peu de charges pour les services extérieurs (37K€)
- La Maison Bleue prévoit notamment des charges d'honoraires importantes (19K€/an, correspondant au médecin, psychologue, médecine du travail et frais de laboratoire) ainsi que des charges à part pour le commissaire aux comptes (5K€) et des intervenants (2,7K€)
- People & Baby et La Maison Bleue prévoient également des charges pour du personnel intérimaire (respectivement 8K€/an et 6K€), tandis que la Croix Rouge indique ne pas avoir recours à l'intérim
- People & Baby prévoit en plus des charges pour le référent santé, la psychologue, le psychomotricien (11 K€/an).

Concernant les charges de personnel :

- Au global, la Croix Rouge et La Maison Bleue prévoient des charges de personnel assez proches (respectivement 596K€/an et 598K€/an)
- People & Baby prévoit des charges de personnel plus élevées, portant notamment sur les charges sociales et patronales (630K€ en tout dont 157K€ de charges sociales et patronales). Des écarts sont toutefois observés entre les charges indiquées dans l'année dédiée au personnel et le CEP
- La Croix Rouge indique avoir intégré une augmentation de 2% par an pour le calcul de la masse salariale, intégrant les revalorisations à venir, ainsi que +0,8% par an pour valoriser l'ancienneté des salariés. Par ailleurs, si la masse salariale et les primes indiqués dans l'année dédiée au personnel est cohérente avec les CEP, les charges indiquées sont plus importantes dans l'année sur le personnel que dans le CEP

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

- Seule l'offre de La Maison Bleue est cohérente entre les chargées indiquées sur l'année dédiée au personnel et son CEP.

Concernant les autres postes de charges :

- La redevance est identique dans les 3 offres
- La Maison Bleue prévoit moins d'impôts et taxes que ses concurrents (49K€ vs 59-61K€)
- People & Baby prévoit assez peu d'amortissements (9K€/an, cf. le point 3.2) quand l'offre de la Croix Rouge est plus ambitieuse sur ce point (33K€/an d'amortissements)
- La Croix Rouge ne prévoit pas de provisions (le candidat intègre tout en amortissement)
- La Maison Bleue prévoit des dotations aux amortissements et provisions dans la moyenne des deux autres offres (17K€ et 6,6K€)
- Les frais de siège sont assez proches dans les 3 offres avec toutefois des charges plus optimisées chez People & Baby (30,5K€), des frais moyens chez La Maison Bleue (36K€) et des frais de siège un peu plus volumineux chez la Croix Rouge (39K€)
- La Croix Rouge ne prévoit pas d'impôt sur les sociétés, du fait de son statut.

5.2. Engagements en matière de transparence financière

Pour rappel, l'article 9 du projet de contrat autorisait le Concessionnaire à créer dans les trois (3) mois à compter de la date de notification, une société dédiée dont l'objet social sera réservé à la présente délégation et qui devra assurer, dans leur totalité, toutes les missions inhérentes à l'objet de la délégation. Cette société se substituera dès sa création au Concessionnaire dans tous ses droits et obligations nés de l'exécution du présent contrat.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Société dédiée	**Oui** Engagement à la créer au plus tard dans les 2 mois suivant la prise d'effet du contrat, sous forme de SARL Engagement du candidat à apporter tous les moyens humains, financiers et techniques nécessaires à la continuité du service public	**Non**	**Oui** Engagement du candidat à apporter à sa filiale tous les moyens humains, financiers et techniques nécessaires à la continuité du service public
Propositions des candidats	Constitution de **liasses fiscales propres aux structures de la CCPH** (car société dédiée) avec un bilan propre, une **lecture claire** des postes comptables, des grands livres comptables dédiés. Comptes consolidés du groupe **certifiés par un commissaire aux comptes**	Engagement du candidat à une transparence « totale » via la transmission des éléments demandés au contrat Engagements sur une **comptabilité analytique** de la structure, le **rapport du commissaire aux comptes** et des comptes et bilans certifiés de la Croix Rouge.	**Lecture des comptes simplifiée** avec seulement le personnel intervenant sur les 2 crèches et **budgets propres** (comme c'est une société dédiée) **Comptes certifiés** par un commissaires aux comptes

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

En termes de transparence financière, les 3 offres sont satisfaisantes et s'engagent sur une comptabilité analytique. People & Baby et La Maison Bleue prévoient de créer une société dédiée, tandis que la Croix Rouge Française ne prévoit pas de société dédiée.

5.3. Compensation pour obligation de service public et clause d'intéressement

5.3.1. Compensation pour obligation de service public

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Compensation demandée	282 908 €	209 000 €	284 102 €
Redevance reversée	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Solde à la charge de la CCPH	280 908 €	207 000 €	282 102 €
Coût de revient à l'heure	11,9 €	11,9 €	11,8 €
Coût de revient par place pour la CCPH	7 803 €	5 750 €	7 836 €

Le tableau ci-dessus synthétise les offres des candidats (moyenne annuelle comprenant LSV + PC).

Les trois candidats prévoient une redevance annuelle totale de 2K€, ce qui n'apparait pas différenciant. En revanche, le montant de compensation annuelle demandé par la Croix Rouge Française (209 000€) est bien inférieur à celui demandé par People & Baby et La Maison Bleue (respectivement 282,9K€ et 284,1K€).

Ainsi, le reste à charge pour la CCPH (compensation – redevance) est le plus intéressant dans l'offre de la Croix Rouge Française, avec un solde de 207 000€ par an. Cela représente un coût par place pour la CCPH de 5 750€/place au global sur les deux structures petite enfance.

Les offres de People & Baby et La Maison Bleue sont bien moins intéressantes et très proches l'une de l'autre avec un reste à charge pour la CCPH de 280 908€/an pour People & Baby et de 282 102€/an pour La Maison Bleue en moyenne. Rapporté au coût par place, cela représente un coût de 7 803€/place/an pour People & Baby et de 7 836€/place/an pour La Maison Bleue.

5.3.2. Clause d'intéressement

Pour rappel, l'article 47 du projet de contrat prévoie que : « En cas d'amélioration du taux d'occupation prévu au contrat, le Concessionnaire reverse à la présentation du rapport annuel à la Personne Publique un pourcentage du montant des recettes supplémentaires perçues auprès des usagers et de la CAF au titre de la PSU. » Ce pourcentage était laissé libre à l'appréciation des candidats en respectant toutefois un minimum de 30%.

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Pourcentage proposé	**50%**	**32%**	**35%**

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

	People & Baby	Croix Rouge Française	La Maison Bleue
Commentaire éventuel	Le candidat demande que cet intéressement soit appliqué **en cas de résultat net positif** après impôt (demande d'amendement contractuel).	Le candidat souhaite que cet intéressement s'applique **sur la durée de la DSP et non de manière annuelle** (demande d'amendement contractuel).	Le candidat précise que cet intéressement s'applique en cas d'amélioration du **taux d'occupation réalisé** (demande d'amendement contractuel).

Concernant l'intéressement, la proposition la plus intéressante est formulée par People & Baby (50%) tandis que la Croix Rouge et La Maison Bleue font des propositions légèrement au-dessus du minimum exigé au contrat (respectivement 32% et 35%).

A noter toutefois que, même si les demandes d'amendements contractuels ne peuvent en rien conditionner l'offre d'un candidat, People & Baby et la Croix Rouge souhaitent changer les termes d'application de cet intéressement ; tandis que La Maison Bleue propose seulement de préciser quel taux d'occupation sera regardé pour l'application de l'intéressement.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

6.

6. SYNTHESE DES OFFRES

6.1. People & Baby

6.1.1. L'adéquations des moyens proposés aux objectifs du service

Le candidat People & Baby fait une offre globalement satisfaisante et bien détaillée sur ce critère, mais un peu en retrait sur les moyens matériels proposés.

Le candidat propose une équipe au dimensionnement intéressant : elle reprend bien le personnel actuel et le candidat choisit de l'étoffer légèrement (13,3 ETP en tout). Le taux de diplômé proposé est correct (56% et 53%). La moyenne de la masse salariale et des charges de personnel par ETP est assez élevée en raison d'une valorisation des salaires et de charges sociales et patronales importantes. En revanche, le candidat prévoit assez peu d'heures supplémentaires pour du personnel vacataire (99h/an) ou du personnel en appui (375h/an).

Les propositions du candidat sont satisfaisantes en matière de reprise du personnel et de politique RH. Sa politique de formation est correcte mais il prévoit moins de journées de formation (1,5 jours hors journées pédagogiques). Son offre est également complète et assez précise concernant l'organisation de la restauration, les indicateurs de suivi et la comitologie proposée.

L'offre est particulièrement précise sur les fournisseurs prévus et la gestion des inscriptions, attributions et admissions. En revanche, les mesures prévues pour garantir la continuité du service se concentrent seulement sur les mesures prévues en cas d'absence du personnel.

Enfin, l'offre apparait un peu en retrait sur les moyens matériels proposés : l'investissement prévu sur la durée du contrat est le plus faible des 3 offres (45 136€ sur 5 ans en tout). Les provisions sont correctes mais restent dans la moyenne des offres (21K€ sur toute la DSP).

6.1.2. La qualité du service

L'offre proposée par People & Baby est assez intéressante sur la qualité de service.

Le candidat fait des propositions assez complètes sur le projet pédagogique et le projet d'accueil des deux structures. L'offre est toutefois un peu moins qualitative sur le projet social et de développement durable en raison du manque de précisions sur l'intégration concrète au tissu local.

Les propositions en matière d'ouverture des établissements sont cohérentes, et l'offre concernant les règlements de fonctionnement est synthétique et précise à la fois.

Le candidat fait également des propositions intéressantes sur la qualité des animations et les engagements en faveur du développement durable. Concernant, la qualité de la restauration elle est ambitieuse pour Pom'Cannelle et s'impacte sur le coût unitaire qui est très élevé. L'offre pour La Souris Verte est également élevée alors qu'est légèrement au-dessus des objectifs EGAlim et sans davantage détails sur le volet approvisionnement local et les label des produits.

6.1.3. L'intérêt sur le plan financier

Sur le plan financier, l'offre de People & Baby est peu attractive.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

L'offre de People & Baby présente un équilibre économique solide, permettant de dégager une marge nette positive (7K€/an) et d'ainsi faire face à de potentiels aléas.

La structuration des produits est des charges est également cohérentes avec les standards du secteur, on note certaines particularités : le candidat a intégré une subvention FME, ses charges de personnel ainsi que ses charges de restauration sont les plus élevées des trois offres, à l'inverse ses frais de siège et les amortissements et provisions prévus sont les plus bas des trois offres. Ses hypothèses de fréquentation sont par ailleurs assez intéressantes, lui permettant d'avoir un niveau moyen de recettes PSU.

Ainsi, la compensation pour obligation de service public demandée à la Collectivité est assez élevée et peu intéressante par rapport aux offres concurrentes : le reste à charge pour la CCPH serait de 280 908€ par an, soit un coût de revient par place de 7 803 €/place.

Par ailleurs, le candidat fait néanmoins une offre satisfaisante sur l'intéressement proposé (50%) et propose des engagements corrects en matière de transparence financière avec la création d'une société dédiée.

6.2. Croix Rouge Française

6.2.1. L'adéquations des moyens proposés aux objectifs du service

Concernant l'adéquation des moyens proposés aux objectifs du service, le candidat la Croix Rouge Française fait une offre intéressante, particulièrement ambitieuse sur les investissements prévus.

Les équipes proposées sont satisfaisantes : le candidat prévoit le recrutement de 0,5 ETP supplémentaire pour assurer l'encadrement en cas d'absentéisme et semble garder l'infirmière sur le poste de direction puisqu'il ne la prévoit pas dans sa liste du personnel contrairement à ses concurrents. Par conséquent, il semble garder le poste d'auxiliaire de puériculture en CDD pour renforcer les catégories de rang 1. Cela porte son équipe à 13 ETP au global. Le taux de diplômé proposé est assez qualitatif avec 57% proposé sur les 2 crèches. La moyenne de la masse salariale et des charges de personnel par ETP est cependant plus faible que ses concurrents puisqu'il n'opère pas de valorisation des salaires ni des primes et avantages. Les heures prévues pour le personnel vacataire (121h) sont dédiées à l'intervention d'un psychologue ce qui est qualitatif et les heures en appui sont correctes (796h).

Les propositions du candidat sont satisfaisantes en matière de politique RH et l'offre est assez ambitieuse sur la politique de formation (2,3% de la masse salariale). Son offre est également satisfaisante sur la gestion des inscriptions, attributions et admissions et des indicateurs de gestion même s'il ne propose pas d'outils dédiés comme ses concurrents à ce stade. L'organisation de la restauration est plutôt satisfaisante même s'il ne détaille pas les formations obligatoires pour le personnel.

L'offre est particulièrement précise sur les fournisseurs proposés, les mesures prévues pour garantir la continuité du service et la comitologie proposée avec la Collectivité.

Enfin, le candidat fait une offre ambitieuse sur les moyens matériels avec l'investissement proposé le plus volumineux des offres (164,7 K€ sur la durée du contrat), notamment en raison de petits travaux prévus sur les structures à la demande de la PMI et de remise en conformité (peintures, remise de la terre dans le jardin, réfection des sols et de l'espace de change etc.). Le candidat n'affiche pas de provisions mais indique les avoir intégrées à ses investissements en raison de règles comptables internes. Au vu du volume d'investissement prévu, cela ne parait pas particulièrement problématique.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

6.2.2. La qualité du service

L'offre de la Croix Rouge Française est qualitative même si moins intéressante sur la restauration.

L'offre du candidat est particulièrement qualitative sur les projets d'établissement proposés, notamment avec un développement particulier de l'accompagnement à la parentalité et un accent mis sur l'égalité entre filles et garçons au travers du jeu.

Les engagements en faveur du développement durable et la qualité des animations proposées sont également satisfaisants. Sur le règlement de fonctionnement, le candidat fait des propositions satisfaisantes.

Les modalités d'ouverture des structures sont cohérentes avec le projet de contrat, il ne détaille pas d'autres aspects contrairement à ses concurrents.

L'offre alimentaire du candidat est correcte avec un engagement sur les objectifs EGAlim même si les approvisionnements locaux sont détaillés. Les coûts unitaires semblent élevés au regard de ses engagements.

6.2.3. L'intérêt sur le plan financier

Sur le plan financier, la Croix Rouge Française fait l'offre la plus attractive.

L'offre du candidat présente un équilibre économique solide, permettant de dégager une marge nette positive (17K€/an) et d'ainsi faire face à de potentiels aléas.

La structuration des produits et des charges est également cohérente avec les standards du secteur : à noter que le candidat a intégré une revalorisation (non officielle) de la PSU sur 2026, ainsi qu'une subvention FME, qu'il a estimé des montants de bonus territoire revalorisés, et que ses charges d'achats et de services extérieurs sont les plus bas des trois offres. Les frais de siège ainsi que les amortissements et provision sont par ailleurs les plus élevés des trois offres. Ses hypothèses de fréquentation sont satisfaisantes et assez ambitieuses sur le taux de facturation, lui permettant de projeter les recettes PSU les plus élevées des 3 offres (en raison également de la revalorisation intégrée).

Ainsi, la compensation pour obligation de service public demandée à la Collectivité est la plus optimisée des trois offres : le reste à charge pour la CCPH serait de 207 000€ par an, soit un coût de revient par place de 5 750 €/place. Ce coût par place est le plus attractif des trois offres.

Par ailleurs, le candidat fait une offre correcte sur l'intéressement proposé (32%) et propose des engagements satisfaisants en matière de transparence financière.

6.3. La Maison Bleue

6.3.1. L'adéquations des moyens proposés aux objectifs du service

L'offre proposée par La Maison Bleue est globalement intéressante, avec des propositions qualitatives sur les moyens humains (à l'exception des salaires) et matériels mais insatisfaisante sur l'organisation technique et humaine de la restauration.

L'équipe proposée par le candidat est la plus volumineuse : le candidat prévoit bien la reprise du personnel actuel et recrute 1 ETP en plus, portant l'équipe à 13,5 ETP. Les taux de diplômé prévus sont également assez ambitieux avec 57% sur les deux structures. Cependant, il ne reprend pas les salaires transmis à la suite de la négociation (une dizaine d'euros diminué), il semble qu'il a gardé ceux transmis antérieurement. Par

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

conséquent, la masse salariale moyenne par ETP est intermédiaire et plutôt satisfaisante en raison des primes et avantages tandis que les charges de personnel moyennes par ETP sont moins élevées que celles des concurrents puisqu'il a moins de charges sociales et patronales. Par ailleurs, le candidat fait l'offre qui prévoit le plus d'heures pour du personnel vacataire et en appui (273h et 1057h/an).

Les propositions du candidat sont satisfaisantes en matière de politique RH et de formation, et particulièrement bien détaillées sur la reprise du personnel. L'offre est également intéressante sur la gestion des inscriptions, attributions et admissions, et les mesures prévues pour garantir la continuité du service.

L'offre est satisfaisante sur la comitologie, les indicateurs de suivi ainsi que les fournisseurs proposés.

L'offre est insatisfaisante concernant l'organisation technique et humaine de la restauration en ne mentionnant que la formation HACCP de ses employés et le système de commande.

Enfin, l'offre est intéressante sur les moyens matériels avec un investissement proposé conséquent (72K€ en tout) et les provisions les plus importantes des trois offres (33K€). Il ne reprend cependant pas la VNC et amortit des biens dont la valeur unitaire d'acquisition est en-deçà de 500€.

6.3.2. La qualité du service

Concernant la qualité du service proposée, le candidat La Maison Bleue fait une offre satisfaisante.

Le projet d'établissement proposé est qualitatif, avec une étude approfondie du territoire et des exemples concrets de partenariats locaux potentiels mis en avant par structure.

Les modalités d'ouverture des structures sont également cohérentes, et l'offre de La Maison Bleue se démarque légèrement sur les animations car le candidat a fourni un planning d'activités précis sur une semaine type, ce qui permet de bien se projeter dans les structures.

Par ailleurs, l'offre de restauration est particulièrement intéressante avec des engagements qualitatifs et un prix qui reste raisonnable.

Les propositions en matière de règlement de fonctionnement et de développement durable manquent toutefois de précisions.

6.3.3. L'intérêt sur le plan financier

Sur le plan financier, La Maison Bleue fait une offre peu attractive.

L'offre du candidat présente un équilibre économique solide, permettant de dégager une marge nette positive (13,8K€/an) et d'ainsi faire face à de potentiels aléas.

La structuration des produits est des charges est également cohérentes avec les standards du secteur et globalement dans la moyenne des trois offres : certaines spécificités sont à noter comme l'absence de subvention FME, des charges moyennes sur les frais de personnel, les amortissements et provisions, les frais de siège et les charges de restauration, tandis qu'il prévoit des services extérieurs volumineux (notamment sur les honoraires). Ses hypothèses de fréquentation sont ambitieuses sur Pom'Cannelle mais moins sur La Souris Verte, expliquant des recettes PSU assez basses par rapport à ses concurrents.

Ainsi, la compensation pour obligation de service public demandée à la Collectivité est peu intéressante et la plus élevée des trois offres : le reste à charge pour la CCPH serait de 282 102€ par an, soit un coût de revient par place assez élevé de 7 836 €/place.

Par ailleurs, le candidat fait une offre correcte sur l'intéressement proposé (35%) et propose des engagements satisfaisants en matière de transparence financière avec la création d'une société dédiée.

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

6.

ANNEXE 1. CEP DES CANDIDATS

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

6.

Annexe 1.1. CEP global de People & Baby

Annexe n°7 - Compte d'Exploitation Prévisionnel global

Le compte d'exploitation est à renseigner en euros constants (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres.
Sauf indication contraire les montants sont tous exprimés en € HT. Le candidat doit indiquer un EBE positif dans le cadre d'une DSP.

Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Moyenne
Recettes usagers + CAF	484 425 €	484 425 €	484 425 €	484 425 €	484 425 €	2 422 124 €	484 425 €
Compensation pour obligations de service public	306 962 €	277 485 €	276 698 €	276 698 €	276 698 €	1 414 541 €	282 908 €
Bonus territoire CTG	91 184 €	91 184 €	91 184 €	91 184 €	91 184 €	455 918 €	91 184 €
[subvention CAF FME]	4 951 €	4 951 €	4 951 €	4 951 €	4 951 €	24 757 €	4 951 €
[Autres produits - à préciser]	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total Produits d'exploitation	**887 522 €**	**858 045 €**	**857 258 €**	**857 258 €**	**857 258 €**	**4 317 340 €**	**863 468 €**
Achats	**73 403 €**	**73 365 €**	**73 365 €**	**73 365 €**	**73 365 €**	**366 865 €**	**73 373 €**
Fournitures administratives	2 468 €	2 468 €	2 468 €	2 468 €	2 468 €	12 338 €	2 468 €
Matériel pédagogique	3 631 €	3 631 €	3 631 €	3 631 €	3 631 €	18 156 €	3 631 €
Petit équipement divers	2 037 €	2 037 €	2 037 €	2 037 €	2 037 €	10 187 €	2 037 €
Communication	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Fluides	18 611 €	18 611 €	18 611 €	18 611 €	18 611 €	93 057 €	18 611 €
Carburant	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Repas et goûters	37 997 €	37 997 €	37 997 €	37 997 €	37 997 €	189 987 €	37 997 €
Produits d'entretien	2 630 €	2 630 €	2 630 €	2 630 €	2 630 €	13 151 €	2 630 €
Produits pharmaceutiques	644 €	644 €	644 €	644 €	644 €	3 218 €	644 €
Autres (couches)	4 234 €	4 234 €	4 234 €	4 234 €	4 234 €	21 170 €	4 234 €
Autres (Tenues du personnel)	1 151 €	1 113 €	1 113 €	1 113 €	1 113 €	5 601 €	1 120 €
Services extérieurs	**43 637 €**	**43 478 €**	**43 478 €**	**43 478 €**	**43 478 €**	**217 550 €**	**43 510 €**
Locations mobilières	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Primes d'assurances	2 109 €	2 109 €	2 109 €	2 109 €	2 109 €	10 546 €	2 109 €
Frais postaux et de télécommunication	1 630 €	1 630 €	1 630 €	1 630 €	1 630 €	8 152 €	1 630 €
Services bancaires	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Déplacements, missions et réceptions	3 631 €	3 631 €	3 631 €	3 631 €	3 631 €	18 156 €	3 631 €
Honoraires	1 600 €	1 600 €	1 600 €	1 600 €	1 600 €	8 000 €	1 600 €
Personnel intérimaire	8 138 €	7 979 €	7 979 €	7 979 €	7 979 €	40 055 €	8 011 €
Entretien et réparation	15 170 €	15 170 €	15 170 €	15 170 €	15 170 €	75 852 €	15 170 €
Autres (vacations référent santé, psychologue, psychom	11 358 €	11 358 €	11 358 €	11 358 €	11 358 €	56 790 €	11 358 €
Autres (à compléter si nécessaire)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Charges de personnel	**647 647 €**	**625 681 €**	**625 681 €**	**625 681 €**	**625 681 €**	**3 150 372 €**	**630 074 €**
Masse salariale brute et primes, avantages…	485 769 €	469 332 €	469 332 €	469 332 €	469 332 €	2 363 097 €	472 619 €
Charges sociales et patronales	161 878 €	156 349 €	156 349 €	156 349 €	156 349 €	787 275 €	157 455 €
Redevances	**2 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**	**10 000 €**	**2 000 €**
Redevance d'occupation du domaine public	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	10 000 €	2 000 €
Impôts, taxes et versements assimilés	**67 692 €**	**60 377 €**	**59 590 €**	**59 590 €**	**59 590 €**	**306 840 €**	**61 368 €**
Taxe sur les salaires	47 565 €	41 567 €	41 567 €	41 567 €	41 567 €	213 833 €	42 767 €
Autres taxes sur les salaires et taxes sur l'activité	20 127 €	18 810 €	18 023 €	18 023 €	18 023 €	93 007 €	18 601 €
Frais de structure	**30 539 €**	**30 539 €**	**30 539 €**	**30 539 €**	**30 539 €**	**152 694 €**	**30 539 €**
Frais de siège	30 539 €	30 539 €	30 539 €	30 539 €	30 539 €	152 694 €	30 539 €
Total Charges d'exploitation	**864 918 €**	**835 441 €**	**834 654 €**	**834 654 €**	**834 654 €**	**4 204 320 €**	**840 864 €**
Excédent Brut d'Exploitation - EBE	**22 604 €**	**22 604 €**	**22 604 €**	**22 604 €**	**22 604 €**	**113 019 €**	**22 604 €**
Amortissement biens de retour	9 296 €	9 296 €	9 296 €	9 296 €	9 296 €	46 478 €	9 296 €
Amortissement biens de reprise, le cas échéant	- €	- €	- €	- €	- €	0 €	0 €
Provisions pour renouvellement	4 308 €	4 308 €	4 308 €	4 308 €	4 308 €	21 541 €	4 308 €
Résultat courant avant impôt	**9 000 €**	**9 000 €**	**9 000 €**	**9 000 €**	**9 000 €**	**45 000 €**	**9 000 €**
Impôt sur les sociétés	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €	9 000 €	1 800 €
Résultat net	**7 200 €**	**7 200 €**	**7 200 €**	**7 200 €**	**7 200 €**	**36 000 €**	**7 200 €**
Résultat net / Total produits	*0,81%*	*0,84%*	*0,84%*	*0,84%*	*0,84%*	*0,83%*	*0,83%*

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

6.

Annexe 1.2. CEP global de la Croix Rouge Française

Annexe n°7 - Compte d'Exploitation Prévisionnel global

Le compte d'exploitation est à renseigner en euros constants (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres.
Sauf indication contraire les montants sont tous exprimés en € HT. Le candidat doit indiquer un EBE positif dans le cadre d'une DSP.

Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Moyenne
Recettes usagers + CAF	*498 873 €*	*512 303 €*	*520 302 €*	*520 311 €*	*527 144 €*	2 578 933 €	515 787 €
Compensation pour obligations de service public	*209 000 €*	*209 000 €*	*209 000 €*	*209 000 €*	*209 000 €*	1 045 000 €	209 000 €
Bonus territoire CTG	*97 200 €*	*97 200 €*	*97 200 €*	*97 200 €*	*97 200 €*	486 000 €	97 200 €
Produits financiers	*2 000 €*	*2 000 €*	*2 000 €*	*2 000 €*	*2 000 €*	10 000 €	2 000 €
Quote part sub virée au CR	*5 937 €*	*15 710 €*	*20 597 €*	*20 547 €*	*20 457 €*	83 249 €	16 650 €
Total Produits d'exploitation	**813 010 €**	**836 213 €**	**849 100 €**	**849 058 €**	**855 801 €**	**4 203 182 €**	**840 636 €**
Achats	**56 250 €**	**56 650 €**	**57 180 €**	**57 180 €**	**57 500 €**	**284 760 €**	**56 952 €**
Fournitures administratives	2 270 €	2 270 €	2 270 €	2 270 €	2 270 €	11 350 €	2 270 €
Matériel pédagogique	3 420 €	3 420 €	3 420 €	3 420 €	3 420 €	17 100 €	3 420 €
Petit équipement divers	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Communication	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Fluides	14 770 €	14 560 €	14 560 €	14 560 €	14 560 €	73 010 €	14 602 €
Carburant	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Repas et goûters	25 810 €	26 330 €	26 780 €	26 780 €	27 060 €	132 760 €	26 552 €
Produits d'entretien	4 430 €	4 430 €	4 430 €	4 430 €	4 430 €	22 150 €	4 430 €
Produits pharmaceutiques	4 410 €	4 500 €	4 580 €	4 580 €	4 620 €	22 690 €	4 538 €
Linge	1 140 €	1 140 €	1 140 €	1 140 €	1 140 €	5 700 €	1 140 €
Autres (à compléter si nécessaire)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Services extérieurs	**37 290 €**	**37 290 €**	**37 530 €**	**37 530 €**	**37 530 €**	**187 170 €**	**37 434 €**
Locations mobilières	2 160 €	2 160 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	11 520 €	2 304 €
Primes d'assurances	4 860 €	4 860 €	4 860 €	4 860 €	4 860 €	24 300 €	4 860 €
Frais postaux et de télécommunication	820 €	820 €	820 €	820 €	820 €	4 100 €	820 €
Services bancaires	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €	5 500 €	1 100 €
Déplacements, missions et réceptions	1 110 €	1 110 €	1 110 €	1 110 €	1 110 €	5 550 €	1 110 €
Honoraires	9 750 €	9 750 €	9 750 €	9 750 €	9 750 €	48 750 €	9 750 €
Personnel intérimaire	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Entretien et réparation	16 540 €	16 540 €	16 540 €	16 540 €	16 540 €	82 700 €	16 540 €
Documentation	320 €	320 €	320 €	320 €	320 €	1 600 €	320 €
Frais de formation	630 €	630 €	630 €	630 €	630 €	3 150 €	630 €
Charges de personnel	**564 250 €**	**579 800 €**	**595 790 €**	**612 230 €**	**629 110 €**	**2 981 180 €**	**596 236 €**
Masse salariale brute et primes, avantages...	441 050 €	453 170 €	465 640 €	478 450 €	491 610 €	2 329 920 €	465 984 €
Charges sociales et patronales	123 200 €	126 630 €	130 150 €	133 780 €	137 500 €	651 260 €	130 252 €
Redevances	**2 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**	**10 000 €**	**2 000 €**
Redevance d'occupation du domaine public	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	10 000 €	2 000 €
Impôts, taxes et versements assimilés	**56 610 €**	**57 730 €**	**58 880 €**	**60 050 €**	**61 250 €**	**294 520 €**	**58 904 €**
Taxe sur les salaires	36 430 €	37 150 €	37 890 €	38 640 €	39 410 €	189 520 €	37 904 €
Taxe formation	20 180 €	20 580 €	20 990 €	21 410 €	21 840 €	105 000 €	21 000 €
Frais de structure	**37 060 €**	**37 880 €**	**38 960 €**	**40 000 €**	**40 920 €**	**194 820 €**	**38 964 €**
Frais de siège	37 060 €	37 880 €	38 960 €	40 000 €	40 920 €	194 820 €	38 964 €
Total Charges d'exploitation	**753 460 €**	**771 350 €**	**790 340 €**	**808 990 €**	**828 310 €**	**3 952 450 €**	**790 490 €**
Excédent Brut d'Exploitation - EBE	**59 550 €**	**64 863 €**	**58 760 €**	**40 068 €**	**27 491 €**	**250 732 €**	**50 146 €**
Amortissement biens de retour	17 563 €	30 909 €	38 074 €	38 502 €	38 329 €	163 377 €	32 675 €
Amortissement biens de reprise, le cas échéant	489 €	489 €	380 €	19 €	- €	1 378 €	276 €
Provisions pour renouvellement	- €	- €	- €	- €	- €	0 €	0 €
Résultat courant avant impôt	**41 497 €**	**33 465 €**	**20 305 €**	**1 548 €**	**-10 838 €**	**85 977 €**	**17 195 €**
Impôt sur les sociétés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat net	**41 497 €**	**33 465 €**	**20 305 €**	**1 548 €**	**-10 838 €**	**85 977 €**	**17 195 €**
Résultat net / Total produits	*5,10%*	*4,00%*	*2,39%*	*0,18%*	*-1,27%*	*2,05%*	*2,05%*

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

6.

Annexe 1.3. CEP global de La Maison Bleue

Annexe n°7 - Compte d'Exploitation Prévisionnel global

Le compte d'exploitation est à renseigner en euros constants (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres.
Sauf indication contraire les montants sont tous exprimés en € HT. Le candidat doit indiquer un EBE positif dans le cadre d'une DSP.

Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Moyenne
Recettes usagers + CAF	*477 314 €*	*477 314 €*	*477 314 €*	*477 314 €*	*477 314 €*	2 386 569 €	477 314 €
Compensation pour obligations de service public	*285 112 €*	*283 850 €*	*283 850 €*	*283 850 €*	*283 850 €*	1 420 512 €	284 102 €
Bonus territoire CTG	*91 184 €*	*91 184 €*	*91 184 €*	*91 184 €*	*91 184 €*	455 918 €	91 184 €
[Autres produits - à préciser]	*0 €*	*0 €*	*0 €*	*0 €*	*0 €*	0 €	0 €
[Autres produits - à préciser]	*0 €*	*0 €*	*0 €*	*0 €*	*0 €*	0 €	0 €
Total Produits d'exploitation	**853 609 €**	**852 347 €**	**852 347 €**	**852 347 €**	**852 347 €**	**4 262 999 €**	**852 600 €**
Achats	**60 764 €**	**60 764 €**	**60 764 €**	**60 764 €**	**60 764 €**	**303 820 €**	**60 764 €**
Fournitures administratives	1 368 €	1 368 €	1 368 €	1 368 €	1 368 €	6 840 €	1 368 €
Matériel pédagogique	3 528 €	3 528 €	3 528 €	3 528 €	3 528 €	17 640 €	3 528 €
Petit équipement divers	2 088 €	2 088 €	2 088 €	2 088 €	2 088 €	10 440 €	2 088 €
Communication	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Fluides	14 569 €	14 569 €	14 569 €	14 569 €	14 569 €	72 846 €	14 569 €
Carburant	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Repas et goûters	28 373 €	28 373 €	28 373 €	28 373 €	28 373 €	141 866 €	28 373 €
Produits d'entretien	4 248 €	4 248 €	4 248 €	4 248 €	4 248 €	21 240 €	4 248 €
Produits pharmaceutiques	576 €	576 €	576 €	576 €	576 €	2 880 €	576 €
Autre : Couches	4 538 €	4 538 €	4 538 €	4 538 €	4 538 €	22 689 €	4 538 €
Autre : Dotation vestimentaire	1 476 €	1 476 €	1 476 €	1 476 €	1 476 €	7 380 €	1 476 €
Services extérieurs	**64 639 €**	**64 639 €**	**64 639 €**	**64 639 €**	**64 639 €**	**323 194 €**	**64 639 €**
Locations mobilières	2 224 €	2 224 €	2 224 €	2 224 €	2 224 €	11 120 €	2 224 €
Primes d'assurances	1 555 €	1 555 €	1 555 €	1 555 €	1 555 €	7 773 €	1 555 €
Frais postaux et de télécommunication	3 788 €	3 788 €	3 788 €	3 788 €	3 788 €	18 940 €	3 788 €
Services bancaires	1 601 €	1 601 €	1 601 €	1 601 €	1 601 €	8 005 €	1 601 €
Déplacements, missions et réceptions	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	10 000 €	2 000 €
Honoraires	18 707 €	18 707 €	18 707 €	18 707 €	18 707 €	93 537 €	18 707 €
Personnel intérimaire	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	30 000 €	6 000 €
Entretien et réparation	21 064 €	21 064 €	21 064 €	21 064 €	21 064 €	105 320 €	21 064 €
Autre : Spectacles et intervenants	2 700 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €	13 500 €	2 700 €
Autre : Commissaire aux comptes	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €	5 000 €
Charges de personnel	**598 955 €**	**597 693 €**	**597 693 €**	**597 693 €**	**597 693 €**	**2 989 729 €**	**597 946 €**
Masse salariale brute et primes, avantages...	463 048 €	462 059 €	462 059 €	462 059 €	462 059 €	2 311 284 €	462 257 €
Charges sociales et patronales	122 763 €	122 763 €	122 763 €	122 763 €	122 763 €	613 816 €	122 763 €
Autre : Mutuelle	5 123 €	4 851 €	4 851 €	4 851 €	4 851 €	24 525 €	4 905 €
Autre : Remboursement transport	2 531 €	2 531 €	2 531 €	2 531 €	2 531 €	12 654 €	2 531 €
Autre : Frais de formation	5 490 €	5 490 €	5 490 €	5 490 €	5 490 €	27 450 €	5 490 €
Redevances	**2 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**	**2 000 €**	**10 000 €**	**2 000 €**
Redevance d'occupation du domaine public	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	10 000 €	2 000 €
Impôts, taxes et versements assimilés	**49 337 €**	**49 337 €**	**49 337 €**	**49 337 €**	**49 337 €**	**246 687 €**	**49 337 €**
Taxe sur les salaires	39 275 €	39 275 €	39 275 €	39 275 €	39 275 €	196 375 €	39 275 €
Taxe professionnelle	2 314 €	2 314 €	2 314 €	2 314 €	2 314 €	11 569 €	2 314 €
Taxe formation / Apprentissage	6 749 €	6 749 €	6 749 €	6 749 €	6 749 €	33 743 €	6 749 €
TOEM	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	5 000 €	1 000 €
Frais de structure	**36 000 €**	**36 000 €**	**36 000 €**	**36 000 €**	**36 000 €**	**180 000 €**	**36 000 €**
Frais de gestion	36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €	180 000 €	36 000 €
Total Charges d'exploitation	**811 695 €**	**810 434 €**	**810 434 €**	**810 434 €**	**810 434 €**	**4 053 430 €**	**810 686 €**
Excédent Brut d'Exploitation - EBE	**41 914 €**	**41 914 €**	**41 914 €**	**41 914 €**	**41 914 €**	**209 569 €**	**41 914 €**
Amortissement biens de retour	16 817 €	16 817 €	16 817 €	16 817 €	16 817 €	84 084 €	16 817 €
Amortissement biens de reprise, le cas échéant	- €	- €	- €	- €	- €	0 €	0 €
Provisions pour renouvellement	6 640 €	6 640 €	6 640 €	6 640 €	6 640 €	33 200 €	6 640 €
Résultat courant avant impôt	**18 458 €**	**18 457 €**	**18 457 €**	**18 457 €**	**18 457 €**	**92 285 €**	**18 457 €**
Impôt sur les sociétés	4 614 €	4 614 €	4 614 €	4 614 €	4 614 €	23 071 €	4 614 €
Résultat net	**13 843 €**	**13 843 €**	**13 843 €**	**13 843 €**	**13 843 €**	**69 214 €**	**13 843 €**
Résultat net / Total produits	*1,62%*	*1,62%*	*1,62%*	*1,62%*	*1,62%*	*1,62%*	*1,62%*

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20250411-DEL1910042025-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025